



Ville de Palaiseau

Elaboration du projet éducatif territorial
de Palaiseau

Phase 1 – Etat des lieux et diagnostic

ét

é d u c a t i = n
t e r r i t = i r e s

éducation & territoires

57 rue Meslay - 75 003 Paris

Tél : 01 42 71 30 98 - Fax : 01 42 78 80 12

www.education-territoires.com

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| 1 INTRODUCTION | 3 |
| 2 VUE D'ENSEMBLE | 5 |
| 2.1 DONNEES SOCIOLOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES..... | 5 |
| 2.2 LES ACTEURS DE L'EDUCATION A PALAISEAU | 5 |
| 2.3 LA VILLE, COORDINATRICE DE L'ACTION EDUCATIVE SUR SON TERRITOIRE..... | 5 |
| 2.4 RYTHMES SCOLAIRES..... | 6 |
| 2.5 ELEMENTS DE DIAGNOSTIC..... | 7 |
| 3 PETITE ENFANCE | 8 |
| 3.1 CARTE DES EQUIPEMENTS | 8 |
| 3.2 STRUCTURES D'ACCUEIL | 8 |
| 3.3 LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM) | 10 |
| 3.4 L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE AU CENTRE SOCIAL ET DANS LES MAISONS DE QUARTIER | 11 |
| 3.5 DIAGNOSTIC | 11 |
| 4 ÉDUCATION SCOLAIRE | 12 |
| 4.1 CARTE DES EQUIPEMENTS | 12 |
| 4.2 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES ET EFFECTIFS | 12 |
| 4.3 PERSONNELS | 13 |
| 4.4 PATRIMOINE ET EQUIPEMENTS | 14 |
| 4.5 INTERVENTIONS DE LA VILLE SUR LE TEMPS SCOLAIRE | 15 |
| 4.6 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR | 18 |
| 4.7 ENSEIGNEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVE | 18 |
| 4.8 DIAGNOSTIC | 19 |
| 5 ACTIVITES PERISCOLAIRES | 20 |
| 5.1 ACCUEIL PERISCOLAIRE (MATIN ET SOIR) | 20 |
| 5.2 PAUSE MERIDIENNE..... | 21 |
| 5.3 DIAGNOSTIC | 24 |
| 6 ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF | 25 |
| 6.1 ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE | 25 |
| 6.2 PARENTALITE | 27 |
| 6.3 SANTE | 28 |
| 6.4 DIAGNOSTIC | 30 |
| 7 SPORT ET CULTURE | 31 |
| 7.1 OFFRE ET EQUIPEMENTS SPORTIFS..... | 31 |
| 7.2 OFFRE CULTURELLE | 35 |
| 7.3 DIAGNOSTIC | 40 |
| 8 LOISIRS ET TEMPS LIBRE | 41 |
| 8.1 ACCUEIL DES 3-11 ANS | 41 |
| 8.2 JEUNESSE | 44 |
| 8.3 EQUIPEMENTS DE PROXIMITE | 47 |
| 8.4 DIAGNOSTIC | 48 |

L'étude « état des lieux et diagnostic » est la première étape du projet d'élaboration du projet éducatif territorial (PEDT) de la ville de Palaiseau.

L'analyse repose sur un découpage en trois tranches d'âge :

- **La petite enfance** : de 0 à 3 ans (période de préscolarisation) ;
- **L'enfance** : de 3 à 11 ans (période de la scolarisation primaire) ;
- **La jeunesse** : de 11 ans à 18 ans (période de la scolarisation secondaire et de l'enseignement supérieur).

Elle distingue également différentes modalités éducatives :

- **L'éducation scolaire** délivrée par les personnels de l'éducation nationale, conformément aux programmes nationaux,
- **L'éducation périscolaire** constituée des activités éducatives se déroulant en dehors du temps scolaire dans un cadre spatial ou temporel lié à la scolarité, encadrée par des personnels qualifiés,
- **L'éducation extrascolaire** qui se déroule en dehors des temps et des espaces scolaires et inclut des activités sportives, culturelles et de loisirs, encadrées par des animateurs associatifs,
- **L'éducation informelle** qui regroupe l'ensemble des activités situées hors des trois catégories précédentes mais qui ont néanmoins une valeur éducative : activités autonomes ou en interaction dont l'enfant ou le jeune tire une valeur éducative. A l'extrême, l'activité consistant à ne rien faire, à rêver ou même à s'ennuyer peut présenter un intérêt sur le plan éducatif.

Cette énumération montre que la définition de l'éducation sur laquelle s'appuie l'étude d'état des lieux et, au-delà, le futur PEDT est on ne peut plus large. C'est pourquoi elle ne peut prétendre à l'exhaustivité. Nous nous en tenons dans ce rapport aux composantes formelles de l'action éducative, c'est-à-dire à celles qui sont portées par des acteurs adultes intervenant au nom d'une organisation elle-même identifiable. La part familiale de l'éducation n'est pas traitée en tant que telle mais elle est approchée à travers le recensement des activités dites de **parentalité** qui s'adressent aux parents et portent sur des problématiques éducatives.

Pour réaliser l'état des lieux, nous nous sommes appuyés sur les informations qui nous ont été transmises par les services municipaux, sur des entretiens complémentaires avec des représentants des principales organisations actives dans le champ de l'éducation, sur un questionnaire en ligne auprès des associations palaisiennes dont au moins une partie de l'activité s'adresse aux enfants et aux jeunes et sur les échanges recueillis lors des réunions de concertation du PEDT et de groupes de travail organisés dans le cadre du projet de **réforme des rythmes scolaires**.

L'étude d'état des lieux s'est déroulée d'avril à juillet 2013 pendant une période où les acteurs de l'éducation étaient tous très occupés par la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2013. Cette question a été naturellement incluse dans notre étude et sera également prise en considération dans le futur PEDT.

Le rapport est découpé en 7 parties, chacune comprenant une partie état des lieux et un diagnostic synthétique. Ces parties sont les suivantes :

- Vue d'ensemble
- Petite enfance : structures d'accueil, RAM, actions des partenaires
- Education scolaire : écoles, personnels, patrimoine et équipements, interventions extérieures sur le temps scolaire
- Education périscolaire : accueil périscolaire (matin et soir), pause méridienne
- Accompagnement éducatif : accompagnement à la scolarité, parentalité, santé

- Sport et culture : offre, équipements
- Loisirs et temps libre (accueils de loisirs municipaux, maisons de quartier, structures jeunesse, centre de loisirs)

Chaque partie est découpée en deux sous-parties :

- **Eléments d'état des lieux** présentés sous forme d'un inventaire des acteurs, des activités et des principaux éléments de contexte ;
- **Eléments de diagnostic** présentés sous trois entrées :
 - **Forces** : éléments de l'état des lieux considérés comme des atouts pour la politique éducative de la Ville ;
 - **A surveiller** : éléments de l'état des lieux pouvant impacter la politique éducative municipale ;
 - **Opportunités** : éléments de contexte prévisibles susceptibles d'être pris en considération (notamment dans le cadre du futur PEDT) pour améliorer la qualité de l'offre éducative.

2.1 Données sociologiques et démographiques

Au recensement de 2009, la ville de Palaiseau compte environ 30 000 habitants. Les 0-19 ans représentent un quart (environ 25%) de la population.

Plus d'un tiers des ménages (36,4%) appartiennent aux catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus favorisées (cadres et professions intellectuelles supérieures). Environ 80% des habitants disposent d'un emploi stable (titulaires de la fonction publique ou contrat à durée indéterminée).

Le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (7,9%) dont près de la moitié concernent des femmes. Enfin, il faut noter que 80% des actifs travaillent en dehors de Palaiseau.

Les familles monoparentales représentent 14,7% des familles. La majorité des familles (45,3%) comptent 1 ou 2 enfants.

La Ville de Palaiseau est majoritairement (93%) le lieu de la résidence principale des familles et ces logements sont confortables (environ 80% disposent de 3 pièces et plus). 50% des ménages résident dans leur logement depuis au moins 10 ans.

Les 6-18 ans sont très majoritairement scolarisés (plus de 98%) ; plus de la moitié des plus de 15 ans ont au moins le baccalauréat (60%) et presque un tiers (28%) ont un diplôme de l'enseignement supérieur long.

Palaiseau apparaît ainsi comme une ville dont la population appartient majoritairement aux classes moyennes, socialement favorisées.

2.2 Les acteurs de l'éducation à Palaiseau

L'analyse d'état des lieux et le diagnostic sont structurés par domaines : éducation scolaire, périscolaire, loisirs, culture, sports. Les actions éducatives mises en œuvre dans ces domaines sont prises en charge par des personnes et des organisations qui sont considérées dans la suite comme les « acteurs » de l'éducation. La catégorisation sur laquelle nous nous appuyons dans notre analyse est classique. Elle distingue quatre groupes principaux.

- Les familles sont les premiers et principaux acteurs de l'éducation.
- L'éducation nationale prend en charge la composante scolaire de l'éducation (primaire, secondaire, supérieur), à travers ses représentants : enseignants, personnels d'administration et d'encadrement.
- La Ville intervient directement dans la totalité des composantes de l'éducation, scolaire (notamment dans l'enseignement primaire), aussi bien que non scolaire (culture, sports, loisirs), formelle et informelle, mais elle intervient aussi indirectement en participant au financement de diverses organisations éducatrices (associations notamment) ;
- Les associations qui agissent auprès des enfants et des jeunes et qui, par leurs initiatives, contribuent à leur développement éducatif. On recense une quarantaine d'associations qui interviennent en faveur des enfants et des jeunes à Palaiseau. La plupart y sont implantées depuis longtemps. Leurs domaines d'intervention principaux sont le sport et la culture.

2.3 La Ville, coordinatrice de l'action éducative sur son territoire

La Ville est l'acteur principal de l'éducation sur son territoire. Elle se trouve donc naturellement en position de coordination de l'ensemble des acteurs. Cette position est particulièrement nette pour la tranche de 0 à 11 ans dans la mesure où la Ville intervient dans la totalité des composantes scolaires et non scolaires de l'éducation. Elle est moins marquée pour la tranche

11-18 ans, c'est-à-dire pour le public des « jeunes », collégiens, lycéens et étudiants puisque la Ville n'a pas de responsabilité dans le fonctionnement des collèges et des lycées. Néanmoins, la Ville continue d'être présente auprès des jeunes à travers ses structures propres (maisons de quartier, accueil jeunes, etc.) et son soutien aux associations et aux équipements culturels.

- Le parc des bâtiments scolaires représente plus de 30 000 m² (soit près de 40% de la surface totale bâtie administrée par la ville).
- 19 agents sont affectés à l'entretien des espaces administratifs (hors écoles) dont une partie est utilisée pour des actions éducatives.

2.4 Rythmes scolaires

La Ville de Palaiseau a choisi d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. L'application de la réforme a fait l'objet d'une large consultation des acteurs. La solution retenue est acceptée dans ses grandes lignes par les enseignants et les familles. Les agents de la ville ont eu la possibilité de négocier les aménagements de leurs services. Les réglages indispensables et la prise en compte des spécificités de chaque école seront faits en cours d'année. La réforme est par ailleurs une opportunité pour réviser les modalités de fonctionnement des différentes sphères éducatives et renforcer le lien entre tous les acteurs de l'éducation (enseignants, animateurs, associations).

L'élaboration du projet éducatif devra tenir compte de ce contexte particulier.

Organisation choisie par la Ville

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**, les journées d'école se dérouleront de la façon suivante :

- 7h30 à 8h30 : Accueil périscolaire
- 8h30 - 11h30 : Cours
- 11h30 - 13h45 : Pause méridienne
- 13h45 - 16h : Cours
- 16h - 19h : Accueil périscolaire

Le **mercredi**, le déroulé sera le suivant :

- 7h30 - 8h30 : Accueil périscolaire
- 8h30 - 11h30 : Cours
- 11h30 - 13h30 : Pause méridienne
- 13h30 - 19h : Accueil de loisirs

Les principales conséquences de la réforme pour la Ville sont les suivantes :

- Un travail d'encadrement accru pour les animateurs les lundis, mardis, jeudis et vendredis (allongement de la pause méridienne, accueil d'un nombre important d'élèves dès 16h), compensée par un allègement de la charge d'accueil dans les centres de loisirs le mercredi (plus d'accueil le mercredi matin) ;
- Un changement d'horaires et d'organisation du travail des agents, en particulier pour les agents d'entretien qui effectuaient le ménage le mercredi matin ;
- La fourniture de repas le mercredi ;
- Le transport des élèves de l'école au centre de loisir le mercredi.

Modalités de fonctionnement des accueils de loisirs

La réforme a été l'occasion de revoir le système de fonctionnement des accueils de loisirs municipaux : des nouveaux principes d'inscription et de facturation des activités.

Avant 2013, tous les enfants étaient acceptés dans les accueils de loisirs, sans avoir à se préinscrire. A partir de septembre 2013, les familles doivent procéder à une inscription en ligne (Internet ou postes informatiques disponibles à l'annexe de la mairie) selon un calendrier précis. Le nombre de places est désormais défini à l'avance. L'inscription pour le mercredi après-midi s'effectue à l'unité. Le guichet unique a la charge de la gestion des listes d'attente.

Participation des associations aux activités périscolaires à partir de septembre 2013

Plusieurs associations participeront à partir de septembre 2013 aux activités périscolaires, deux jours par semaine. Une première enquête a été réalisée en juin et complétée par des contacts directs en juillet, en préparation de la rentrée.

2.5 Eléments de diagnostic

Forces

- L'engagement de la ville dans le champ éducatif qui se traduit notamment par :
 - Des moyens financiers importants
 - Une responsabilité assumée de son rôle de coordinateur
- Une situation sociologique favorable
- Une présence importante sur le territoire d'équipements culturels et d'établissements d'enseignement supérieur
- Un tissu associatif dynamique

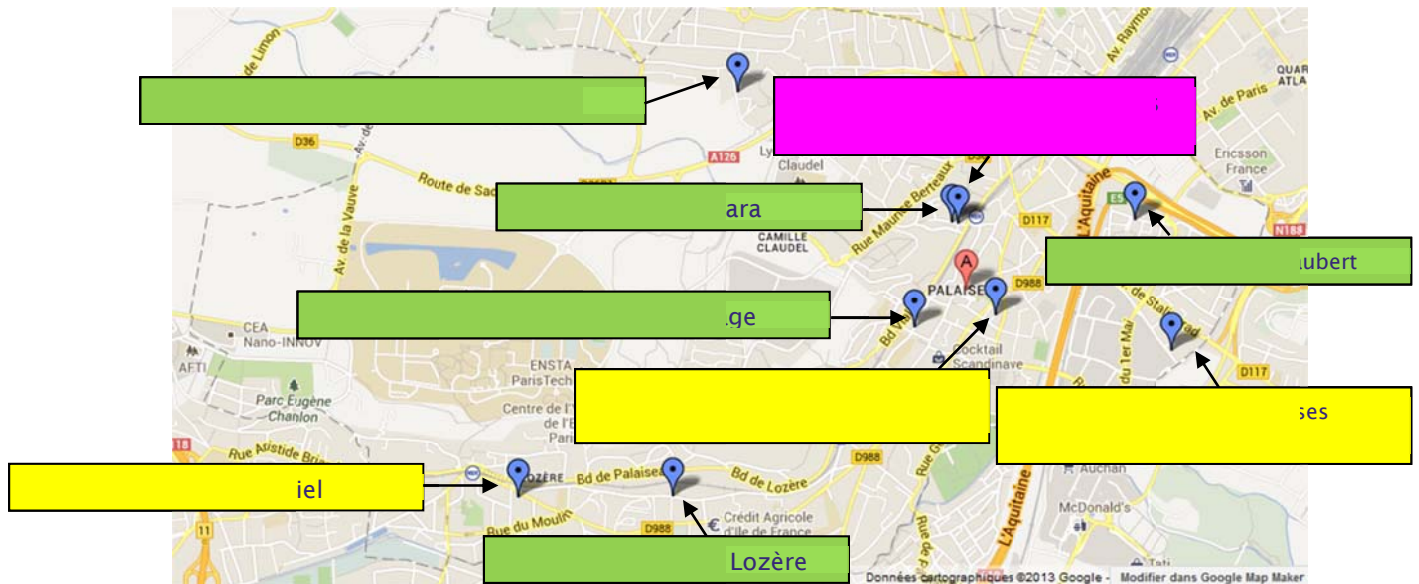
A surveiller

- Des difficultés éducatives dans quelques quartiers
- Une dynamique de changement et d'innovation qu'il faut stimuler
- La pression exercée par les familles et les enseignants sur la Ville pour défendre des intérêts qui ne sont pas toujours compatibles avec l'intérêt général

Opportunités

- L'évolution démographique positive (construction de logements)
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires

3.1 Carte des équipements



Rose : RAM

Vert : Structures municipales

Jaune : Structures privées

3.2 Structures d'accueil

Il existe 8 structures d'accueil sur le territoire de Palaiseau :

- 2 crèches collectives municipales et 1 crèche collective associative
- 2 crèches familiales municipales et 1 crèche parentale privée
- 1 halte-garderie municipale
- 1 multi-accueil

Vue d'ensemble

| Nom | Type | Structure | Places | Places Ville | Amplitude horaire | Agents |
|------------------|----------------|-------------|--------|--------------|-------------------------------|--------|
| Lozère | collective | Municipale | 20 | 20 | 7h30-18h30 | 7 |
| Le Village | collective | Municipale | 60 | 60 | 7h30-18h30 | 25 |
| Arc-en-Ciel | collective | Associative | 30 | 6-9 | 7h-19h | NC |
| Les explorateurs | collective | Privée | 60 | 8 | 7h-19h | NC |
| Les Filoustics | associative | Privée | 12 | 0 | | NC |
| Bara | familiale | Municipale | 120 | 120 | - | 41 |
| Flaubert | familiale | Municipale | 100 | 100 | - | 41 |
| La Châtaigneraie | Halte-garderie | Municipale | 14 | 14 | 8h30-17h30 (sauf mercredi) | 4 |
| Le Village | Multi-accueil | Municipale | 20 | 20 | 8h30-17h45 (sauf mercredi) | 6 |
| Total | | | 452 | 351 | | |

452 places sont proposées par les différentes structures d'accueil dont 351 par la Ville, pour un total d'enfants de 0 à 2 ans qui s'élève à 1284. Plus d'un tiers des enfants de 0 à 2 ans sont donc accueillis dans des structures d'accueil.

Par ailleurs, 200 assistants maternels indépendants sont recensés sur le territoire, ce qui porte le nombre de places d'accueil total à 573, soit 45% de enfants de 0 à 2 ans.

Focus - Enfants accueillis dans les structures municipales (2012)

Les structures municipales proposent au total 351 places, dont 300 places dans des structures d'accueil à temps complet.

En 2012, la Ville a enregistré 423 inscriptions, dont 51 en accueil de moins de 4 jours. Le nombre de demandes pour l'accueil de moins de 4 jours est en légère augmentation (+ 12 demandes).

Les nouvelles entrées ont concerné 245 enfants. 28% de ces entrées correspondent à des dossiers traités en priorité dans le cadre de la prévention auprès des familles et des enfants.

Les inscriptions se font via le Guichet unique. Les commissions d'admission se réunissent 4 fois par an.

Réunions d'information

Les directrices des crèches, la responsable du RAM, la Responsable du service Petite Enfance, animent deux réunions par an sur la présentation des différents modes d'accueil à destination des parents et des futurs parents.

L'objectif de ces rencontres est de permettre un échange entre les familles et les directrices des structures. Au-delà de la préinscription administrative, un temps d'échange qualitatif est proposé aux usagers. La procédure d'attribution des places est explicitée ainsi que les missions du service.

Ateliers massages

Depuis novembre 2012, la Ville propose des ateliers massages tous les mercredis matins pour les nouveaux nés et leurs parents. Il est animé par la psychomotricienne du service Petite Enfance avec un agent de l'équipe de la Halte la Chataigneraie.

Les objectifs du massage s'inscrivent dans le champ de la prévention : prévention de problèmes post-nataux (dépression du post-partum, difficulté relationnelle...) par l'accueil et l'écoute des familles. Cet atelier accompagne la relation parents-enfant et favorise un vécu serein d'une future séparation (accueil à la crèche, à la halte-garderie.).

3.3 Le relais d'assistants maternels (RAM)

Le relais d'assistants maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance, destiné en premier lieu aux 206 assistants maternels du territoire palaisien.

Il est ouvert depuis le 31 janvier 2012 (les accueils collectifs ont commencé le 6 mars 2012) et est sous la responsabilité d'un animateur.

Le RAM est ouvert le lundi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h. Il propose des temps d'accueil collectif (au RAM, au centre social, à la maison de quartier Audiberti, aux Larris) et des temps d'accueil individuel.

141 professionnels ont été accueillis (85% sont des assistants maternels) ainsi que 357 familles qui proviennent essentiellement du secteur du RAM (92%). Les demandes des professionnels concernent principalement l'information juridique et administrative (50%) et l'offre de service (32%). Les demandes des familles concernent la liste des assistantes maternelles (43%), un accompagnement dans le choix du mode de garde de leur enfant (30%) et l'information juridique et administrative (25%).

Le RAM propose un accueil collectif qui peut prendre la forme de :

- Séances d'animation collective avec les assistants maternels et les enfants (91 séances proposées)
- Séances d'animation hors-RAM (3 séances proposées)
- Réunions d'information à destination des assistants maternels (3 réunions) et des parents (2 réunions)
- Evénements festifs (3 événements organisés)

Le RAM participe aussi à des réunions avec ses partenaires : réseau RAM Essonne, CAF, PMI, MSA, médiathèque, MJC, associations, etc.

3.4 L'accueil de la petite enfance au centre social et dans les maisons de quartier

Le centre social et les deux maisons de quartier (voir dans la partie « accompagnement éducatif » pour une présentation de ces structures) mettent en place des services d'accueil de la petite enfance.

Le RAM intervient une fois par mois auprès des assistants maternels et des parents à la maison de quartier Audiberti.

Le Centre social met une fois par mois ses locaux à disposition du RAM et de la crèche familiale Flaubert pour des activités de psychomotricité. Il propose également une activité d'éveil musical pour les 2-5 ans.

3.5 Diagnostic

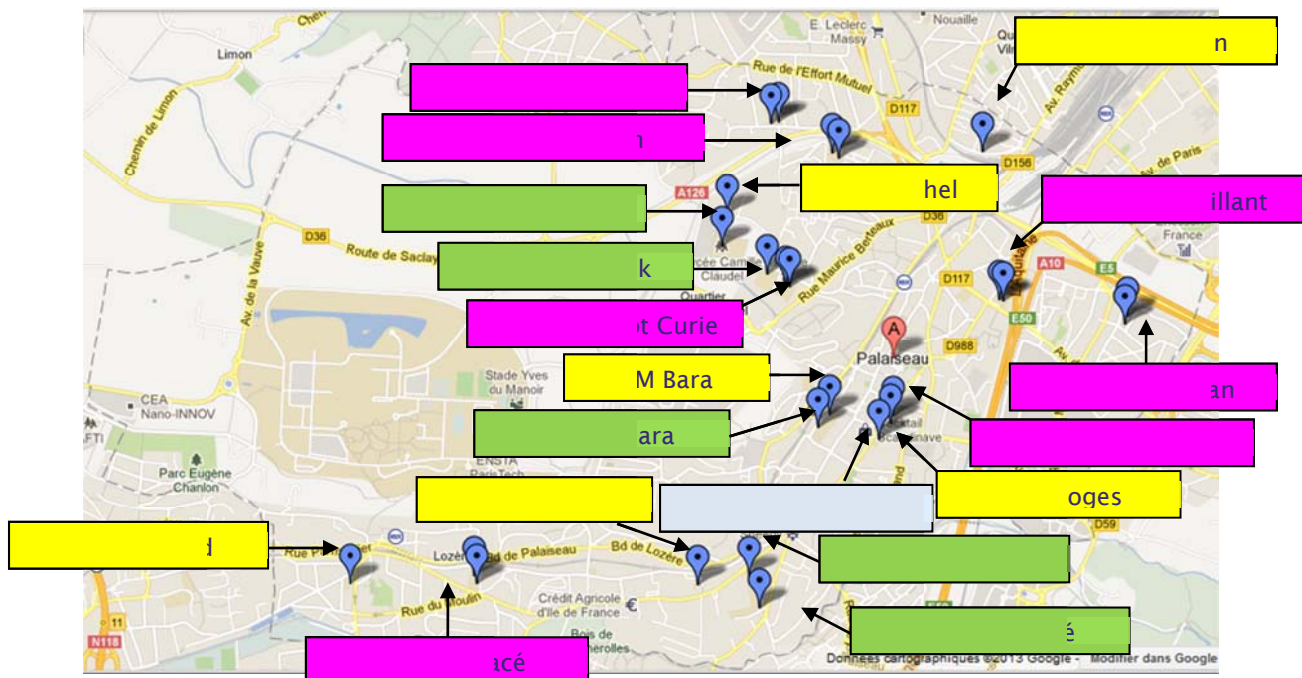
Forces

- Bonne couverture des besoins (taux d'accueil proche de 60%, faible nombre de demandes insatisfaites)
- Coordination efficace des assistantes maternelles par le RAM

A surveiller

- Evolution démographique : croissance des besoins
- Le nombre de places offertes dans des structures flexibles (multi-accueil, halte-garderie)
- Les lieux de rencontres parents/enfants

4.1 Carte des équipements



- Rose : Groupes scolaires (EM + EE)
- Jaune : Ecoles « isolées »
- Vert : établissements d’enseignement secondaire
- Bleu : établissement d’enseignement privé

4.2 Etablissements scolaires primaires et effectifs

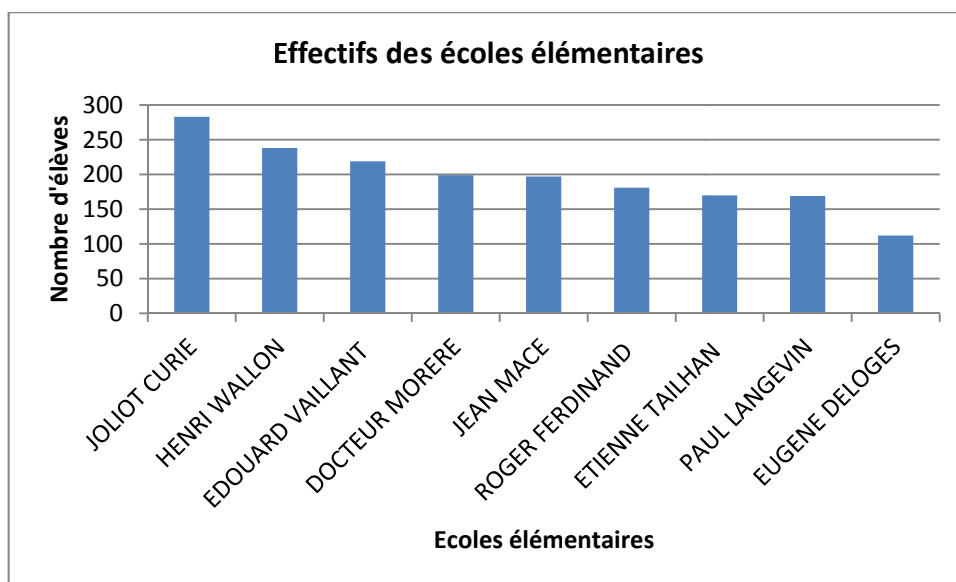
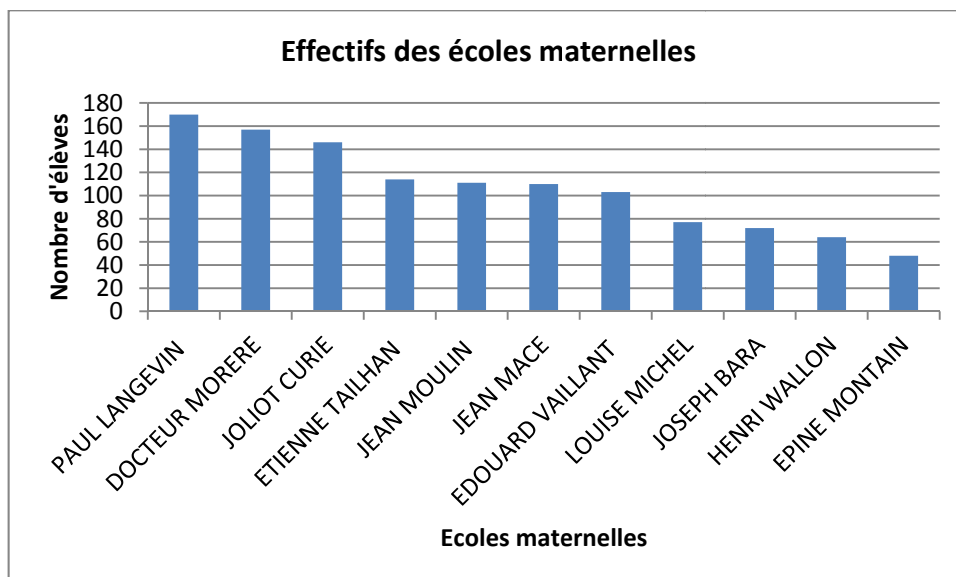
La Ville de Palaiseau compte 20 écoles publiques (11 écoles maternelles et 9 écoles élémentaires) et 115 classes ; la taille des écoles varie de 2 à 6 classes en maternelle et de 5 à 11 classes en élémentaire. En moyenne, les écoles maternelles se composent de 4 classes et les écoles élémentaires de 8 classes.

Les écoles sont situées au plus près du domicile des familles. Cependant, un service de transport est mis à la disposition de 200 enfants chaque année. Le coût annuel de 105 € par enfant est pris en charge par la Ville.

Les effectifs des écoles maternelles et élémentaires ont augmenté entre 2011/2012 et 2012/2013 (3 divisions supplémentaires). La moyenne d’élèves par classe est de 26,7 en maternelle et de 24,9 en élémentaire.

Deux écoles ont des CLIS (classe pour l’inclusion scolaire) dont les effectifs sont (année scolaire 2012-2013) :

- EE Langevin : 10 élèves
- EE Macé : 12 élèves



4.3 Personnels

Enseignants

Le corps enseignant est stable (la moyenne d'âge est supérieure à la moyenne). Palaiseau est une ville demandée. Il y a peu de couples d'enseignants et, du fait que les directeurs sont chargés d'enseignement, une proportion importante de temps partiels.

ATSEM (agents spécialisés des écoles maternelles)

Les ATSEM assistent les enseignants dans la classe et en dehors. A Palaiseau, les agents sont toutes titulaires d'un CAP petite enfance. La Ville accueille également entre 1 et 2 apprenties en alternance.

Chaque école maternelle a autant d'agents que de divisions moins une. Pour les 11 écoles, l'effectif total est de 36 agents (34,75 ETP).

Personnels d'entretien et de restauration

28 agents de la Ville sont affectés à la restauration scolaire, majoritairement à temps plein (sur les 28 agents, 3 sont à temps partiel).

L'effectif est complété par 29 agents polyvalents à temps plein, qui partagent leur temps entre la restauration et l'entretien des écoles.

Educateurs sportifs

La Ville compte 4 éducateurs sportifs (ETAPS) qui interviennent dans les écoles dans 16 disciplines sportives dont la natation.

4.4 Patrimoine et équipements

Bâtiments

Toutes les écoles ont été construites dans les années 60-70. Des travaux de réfection de l'extérieur des bâtiments ont été réalisés dans la majorité des écoles. Les travaux portent à présent sur la réfection intérieure des écoles.

Un logiciel de saisie des demandes d'intervention est mis à la disposition des écoles depuis septembre 2012, ce qui leur permet aux directeurs de signaler les problèmes et de demander des interventions.

Une équipe d'intervention spécifique dédiée aux écoles et composée de 2 techniciens et d'un référent réalise les travaux d'urgence et prend en charge la maintenance préventive.

Une rencontre annuelle a également lieu avec les directeurs pour faire le point sur les travaux de plus grande importance.

Equipements

La Ville a réalisé des investissements importants pour doter les écoles élémentaires en équipements informatiques. Le relais a été assuré par l'éducation nationale dans les animations pédagogiques. Les écoles maternelles n'ont pas été dotées, mais quelques écoles disposent de postes informatiques en fond de classe. Quelques BCD disposent d'équipements informatiques.

L'investissement dans les TNI (un tableau numérique dans chaque classe de l'école élémentaire) est jugé particulièrement pertinent par l'éducation nationale car il a contribué à changer les pratiques des enseignants en incitant les équipes à mutualiser.

Chaque enseignant dispose d'un PC portable.

Un collaborateur TUIC (technologies usuelles de l'information et de la communication) est affecté à la circonscription pour une heure par semaine. Par ailleurs, l'IEN de circonscription est responsable départementale des TICE et veille particulièrement au développement des usages du numérique dans les écoles de Palaiseau.

Palaiseau et Villebon, ont été retenues pour une expérimentation ENT (environnement numérique de travail) du 1er degré dans le cadre de l'appel à projets « Investissements d'avenir ». Ainsi, au troisième trimestre de la rentrée 2013/2014, toutes les écoles de Palaiseau devraient avoir accès à un ENT.

4.5 Interventions de la Ville sur le temps scolaire

La Ville intervient sur le temps scolaire, notamment dans le domaine culturel et sportif, principalement en complément des activités scolaires ordinaires mais également parfois (en sport notamment) en substitution d'enseignements qui restent sous la responsabilité de l'éducation nationale.

Interventions culturelles

Interventions financées par la Ville

La Ville propose des interventions culturelles dans les écoles dans quatre disciplines : arts plastiques, théâtre, danse, art et citoyenneté. Elles sont assurées par des intervenants extérieurs financés par la Ville.

Le tableau suivant présente le contenu, la répartition et le volume d'enfants touchés par ces interventions.

| Domaine | Ecoles concernées | Nb total d'enfants |
|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Arts plastiques | 3 écoles (2EM+1EE) | 226 (160+66) |
| Théâtre | 4 écoles élémentaires | 156 |
| Danse | 1 école maternelle | 56 |
| Art et citoyenneté | 2 écoles élémentaires | 92 |
| Total | 9 écoles (6EE+3EM) | 530 |

Au total, ces interventions culturelles concernent 530 élèves soit 18% de la population scolaire totale.

Par ailleurs, la Ville prend en charge de nombreuses médiations culturelles en permettant aux écoles de participer gratuitement aux événements et manifestations culturelles susceptibles de les intéresser (voir page 38 et suivantes pour le détail de ces actions).

Interventions financées par la CAPS

La CAPS finance deux types d'interventions dans les écoles : les interventions du Conservatoire et celles de la médiathèque.

Le conservatoire intervient de deux façons dans les écoles. Il prend en charge la **CHAAS** (classe à horaire aménagées arts du spectacle) de l'école **Tailhan**, à raison de 3 heures de pratique par semaine. Le recrutement s'effectue à partir du CE2 par une commission. Le nombre de places est limité et l'admission gratuite. En 2012, 23 élèves se sont portés candidats (dont 4 en CM1) provenant de différentes écoles et du conservatoire).

Le conservatoire intervient également via **deux musiciens intervenants** (ex dumistes) qui animent 25 projets pour 26 classes, dans 7 écoles. Ces projets concernent 746 enfants d'école élémentaire et maternelle.

| Ecoles | Nb classes | Nb enfants |
|------------------|------------|------------|
| EM Louise Michel | 2 | 49 |
| EE J-Curie | 2 | 52 |
| EE Tailhan | 1 | 18 |
| EE Ferdinand | 1 | 29 |
| EM Morère | 6 | 163 |
| EE Morère | 8 | 195 |
| EE F-Vaillant | 9 | 218 |
| EE Langevin | 1 | 22 |
| TOTAL | 30 | 746 |

Répartition des musiciens intervenants

Ces deux types d'interventions sont entièrement pris en charge par la CAPS, en convention avec l'éducation nationale.

Par ailleurs, les 4 sites de la médiathèque accueillent la quasi-totalité des écoles de Palaiseau (19 écoles), ce qui représente un volume de 1166 élèves en écoles maternelles et 1758 en écoles élémentaires, soit 2924 élèves.

Synthèse

Les tableaux suivants recensent la répartition des différentes interventions culturelles de la Ville et de la CAPS dans les écoles (maternelles et élémentaires). On observe que, dans les écoles élémentaires notamment, les interventions sont assez bien réparties. Deux écoles (Tailhan et Curie) sont particulièrement actives, toutes les autres se répartissant équitablement entre 1 et 2 interventions. Une analyse sur plusieurs années devrait permettre de consolider ce diagnostic.

| Ecoles mater. | Interv. cult. | Ecole et cinéma | Conservatoire | Nombre par école |
|---------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|
| J.MACE | | | | 0 |
| J.MOULIN | | X | | 1 |
| H.WALLON | X | | | 1 |
| P.LANGEVIN | | | | 0 |
| DR.MORERE | | | X | 1 |
| L.MICHEL | | | X | 1 |
| J.CURIE | X | | | 1 |
| E.TAILHAN | | | | 0 |
| E.MONTAIN | X | | | 1 |
| E.VAILLANT | | | | 0 |
| J.BARA | | | | 0 |
| TOTAL | 3 | 1 | 2 | 6 |

| Ecoles élém. | Interv. cult. | Ecole et cinéma | Conservatoire | Nombre par école |
|--------------|---------------|-----------------|---------------|------------------|
| DR. MORERE | | | X | 1 |
| R.FERDINAND | | X | X | 2 |
| H.WALLON | | X | | 1 |
| P.LANGEVIN | X | | X | 2 |
| E.TAILHAN | X | X | X | 3 |
| E.DELOGES | X | | | 1 |
| J. MACE | X | | | 1 |
| E.VAILLANT | X | | X | 2 |
| J.CURIE | X | X | X | 3 |
| TOTAL | 6 | 4 | 6 | 16 |

Interventions sportives

Les interventions sportives proposées par la Ville sont animées par les ETAPS (éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) et concernent diverses disciplines sportives à hauteur de 12 heures par cycle ainsi que la natation, à hauteur de 9 heures par cycle. Sur ces 12 heures, l'ETAPS en assure 6 et accompagne l'enseignant pour les 6 autres heures. Le dispositif est donc conçu comme un **dispositif de co-éducation sportive**, réalisée conjointement par les enseignants et les ETAPS.

Au total, les ETAPS assurent 1470 heures d'intervention pour l'ensemble des écoles élémentaires de Palaiseau.

4.6 L'enseignement secondaire et supérieur

La Ville de Palaiseau accueille 5 établissements publics d'enseignement secondaire :

- 3 collèges (César Franck, Charles Péguy, Joseph Bara)
- 1 lycée d'enseignement général et technique (Camille Claudel)
- 1 lycée d'enseignement polyvalent (LEGT et lycée professionnel) (Poincaré)

Palaiseau compte également de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur son territoire :

- L'École polytechnique depuis 1976
- L'École supérieure d'optique depuis 2006
- L'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA Paristech) depuis septembre 2012
- Une partie du centre énergétique et procédés de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paristech)
- Un centre de recherche : l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)

Palaiseau est également concernée par le projet de l'Université Paris-Saclay qui doit être lancée le 1^{er} janvier 2014 pour une première rentrée en 2015. Le campus comporte six zones d'implantation dont une partie du territoire de Palaiseau. La zone de Palaiseau regrouperait des écoles de ParisTech : aux écoles déjà implantées devraient s'ajouter l'ENSAE ParisTech (rentrée 2015), Agro ParisTech (rentrée 2016), Télécom ParisTech (rentrée 2017).

4.7 Etablissement d'enseignement privé

L'établissement **Sainte Jeanne d'Arc** rassemble une école maternelle et élémentaire, un collège et un lycée d'enseignement général et technologique.

4.8 Diagnostic

Forces

- Equipes pédagogiques stables et expérimentées
- Toutes les classes des écoles élémentaires sont équipées d'un tableau numérique interactif (TNI)
- Enseignements complémentaires en musique et sports auxquelles s'ajoutent des interventions culturelles dont profitent toutes les écoles
- Présence d'établissements prestigieux d'enseignement supérieur et de recherche sur le territoire

A surveiller

- Le parc immobilier le plus ancien
- L'équipement informatique actuel (hors TNI) en élémentaire et en maternelle peut être amélioré (postes de travail accessibles aux élèves)
- Les interventions de la Ville en culture et sports ne doivent pas interférer avec les enseignements obligatoires

Opportunités

- L'évolution démographique permettra une révision de la carte scolaire et du parc scolaire immobilier
- Le projet informatique ENT la perspective de raccordement des écoles au très haut débit sont l'occasion d'une mise à plat des équipements des écoles

Les activités périscolaires sont mises en place à trois moments de la journée : le matin avant la classe, la pause méridienne et la période qui suit la fin des classes (après 16h30 jusqu'à présent, à partir de 16h après septembre 2013). Elle est essentiellement assurée par la Ville pour les 3-11 ans.

5.1 Accueil périscolaire (matin et soir)

La Ville propose un accueil périscolaire le matin et le soir dans les écoles maternelles et élémentaires.

Avant la réforme des rythmes scolaires, les accueils étaient organisés de la façon suivante :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h30
- Accueil du soir : de 16h30 à 19h00

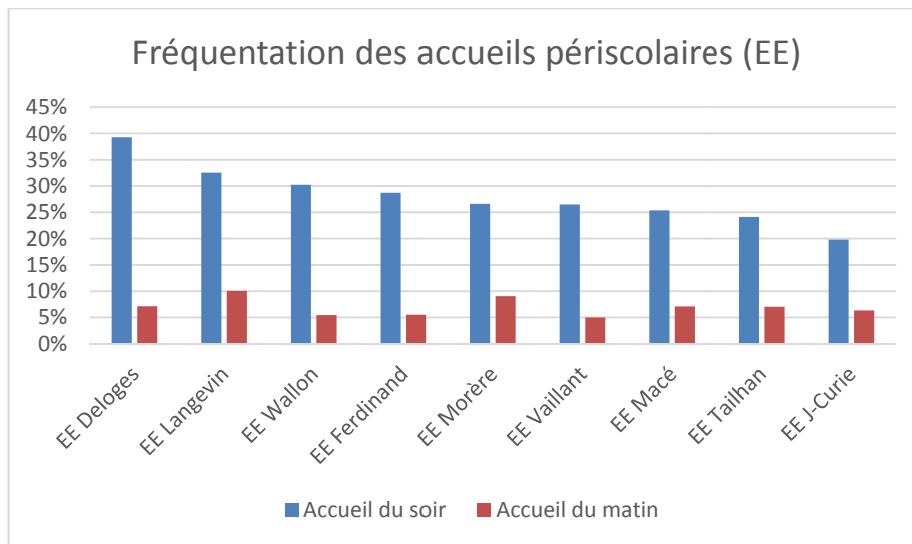
Les tarifs dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens. Les tarifs sont mensuels ; ils peuvent être forfaitaires ou occasionnels.

| Forfait mensuel 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|------------------------------|---------|---------|---------------|
| Matin | 5,22€ | 22,56€ | 44,84€ |
| Soir | 7,61€ | 33,42€ | 67,40€ |

| Unité 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|--------------------|---------|---------|---------------|
| Matin | 0,73€ | 3,35€ | 6,71€ |
| Soir | 1,13€ | 5,01€ | 10,03€ |

Le taux de fréquentation de l'accueil du matin est de 8% dans les écoles maternelles (96 enfants) et de 7% dans les écoles élémentaires (121 enfants).

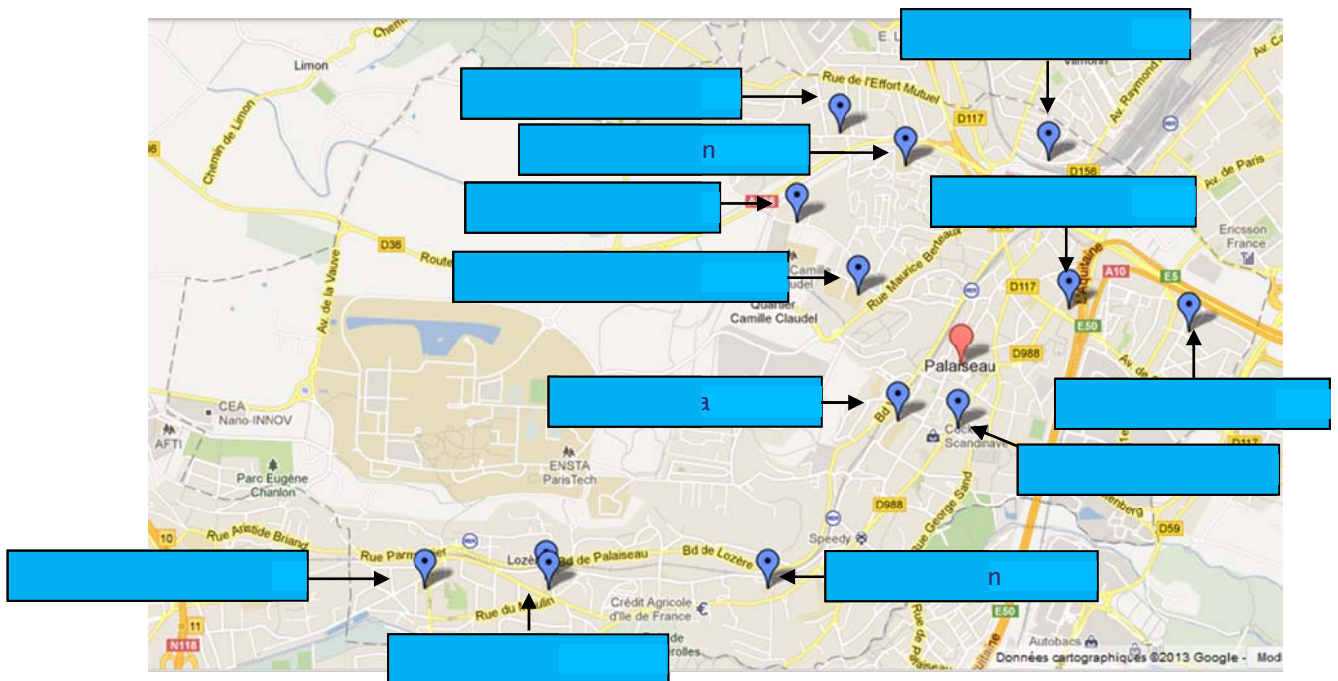
Le taux de fréquentation de l'accueil du soir est de 40% dans les écoles maternelles (466 enfants) et de 27% dans les écoles élémentaires (481 enfants).



Le soir, le goûter est fourni par les familles. 1 ou 2 ateliers sont proposés : un atelier manuel et un atelier sportif/ludique (voir la partie 8 pour le fonctionnement général des équipes d’animateurs et des centres de loisirs).

5.2 Pause méridienne

La Ville gère 13 restaurants scolaires répartis sur l'ensemble de la Ville et rattachés aux écoles.



Modalités d'exploitation du service

Les 13 restaurants sont desservis par le prestataire Sodexo qui a la charge de la fabrication et de la livraison des repas en liaison froide.

Cette prestation prend la forme d'un marché à bons de commande. Les prix des repas (production et livraison incluses) sont les suivants :

- en école maternelle : 2,54€
- en école élémentaire : 2,86€
- pour un adulte : 3,90€

Environ 400 000 repas sont produits par an.

Les repas sont distribués à table dans les écoles maternelles ; les écoles élémentaires disposent toutes d'un self.

Tarifs (année scolaire 2012/2013)

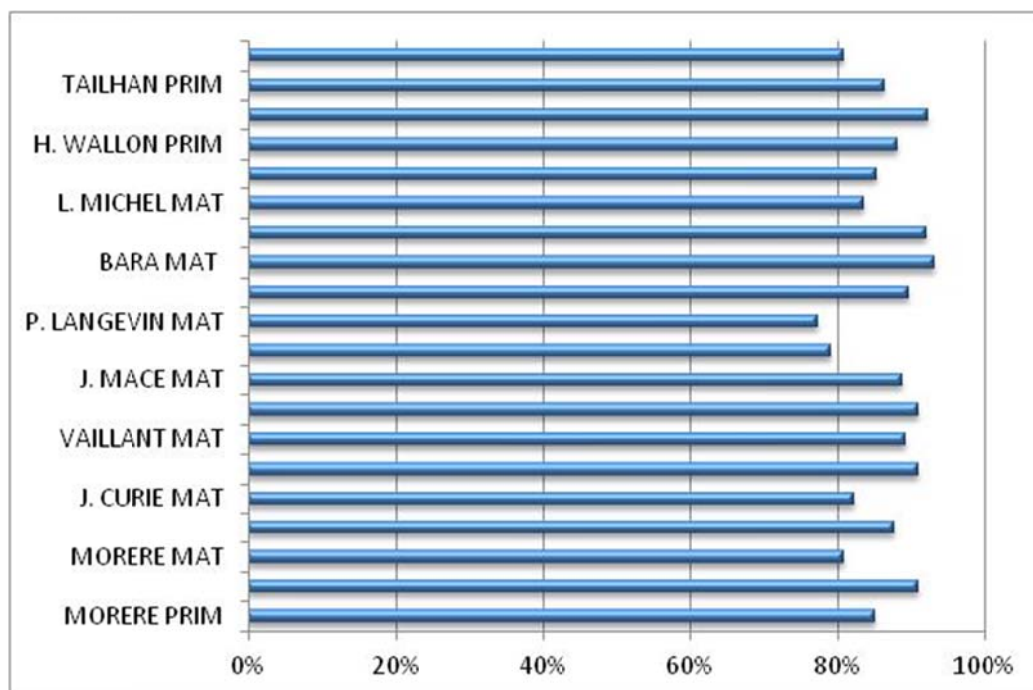
Les tarifs dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens. Les tarifs sont mensuels ; ils peuvent être forfaitaires ou à l'unité. Ils comprennent la pause méridienne, avec ou sans les repas.

| Forfait mensuel 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|------------------------------------------------|---------|---------|---------------|
| Pause méridienne avec repas | 18,47€ | 93,20€ | 104,76€ |
| Sans repas (projet d'accueil individualisé) | 9,31€ | 46,67€ | 52,45€ |

| Unité 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|------------------------------------------------|---------|---------|---------------|
| Pause méridienne avec repas | 1,42€ | 7,26€ | 7,75€ |
| Sans repas (projet d'accueil individualisé) | 0,72€ | 3,60€ | 4,01€ |

Fréquentation des restaurants scolaires

Les 13 restaurants servent par jour environ 2 650 repas (entre 40 et 240 repas servis en moyenne par restaurant par jour). Le taux de fréquentation moyen annuel est de 87% sur l'ensemble des écoles (88% en primaire, 85% en maternelle).



Taux de fréquentation du restaurant scolaire par école.

L'UFC Que Choisir a réalisé une enquête et a attribué la note de 18,4/20 au service de restauration des écoles élémentaires palaisiennes. Palaiseau arrive en tête des 15 villes évaluées en Essonne et 14e sur les 142 villes d'Île-de-France.

Elaboration des menus

Le prestataire Sodexo propose des menus ; ils sont contrôlés par la responsable de l'unité Restauration de la Ville (respect du cahier des charges et des obligations réglementaires).

Les menus sont ensuite soumis à la commission des menus qui les valide. La commission réunit les directeurs du temps du midi, les Atsem, les responsables de site de restauration, les parents d'élèves, les élus en charge de la restauration et de l'éducation, les représentants du prestataire, parfois des élèves.

Animations pendant la pause méridienne

Des animations sont régulièrement proposées pendant la pause méridienne. Les thèmes peuvent être liés aux fêtes, à des événements dans la ville, à l'actualité. Toutes les écoles proposent un repas festif en fin d'année. Le prestataire Sodexo propose également des animations et produit des supports de communication. En 2012/2013, les écoles ont poursuivi une réflexion sur le gaspillage et la gestion des déchets.

Le taux d'encadrement pendant la pause méridienne est de 20,6 enfants par animateur en moyenne : 27,2 enfants par animateur en élémentaire et de 15 enfants par animateur en maternelle.

5.3 Diagnostic

Forces

- Bonne couverture temporelle de l'offre (matin, midi et soir, de 7h30 à 19h)
- Tarifs tenant compte de la situation sociale des familles (accessibilité)
- Qualité de l'accueil du service de restauration scolaire

A surveiller

- Capacité d'accueil en restauration
- Niveau de la concertation entre enseignants et animateurs dans la gestion des moments de transition entre les temps scolaires et périscolaires

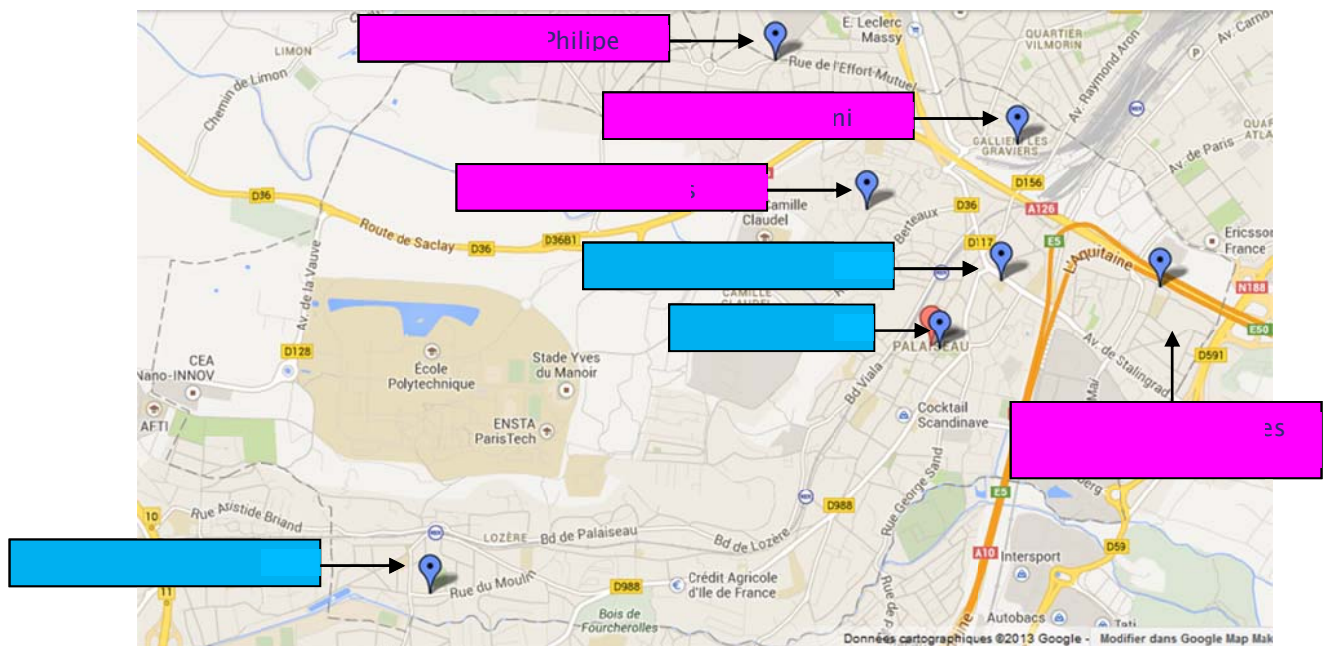
Opportunités

- Changement des rythmes : redéfinition du contenu et l'organisation des activités périscolaires

L'accompagnement éducatif regroupe les actions d'accompagnement à la scolarité, de parentalité et de santé.

6.1 Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est pris en charge de façon concertée par une association (CEAS – Satellite) et un dispositif municipal (La Pause Cartable). Les deux organismes travaillent ensemble et se sont répartis le territoire. L'ensemble du dispositif bénéficie d'un financement CLAS (CAF).



Rose : La Pause Cartable

Bleu : Satellite

Satellite

L'association Satellite est implantée depuis une vingtaine d'années sur le territoire palaisien. Elle est spécialisée dans l'accompagnement à la scolarité à travers un service d'aide aux devoirs et des activités ludo-éducatives.

En 2012-2013, l'association accueille 123 enfants : 34 écoliers, 44 collégiens, 45 lycéens. Le public cible est néanmoins celui des élémentaires.

Les inscriptions se font pour l'année : l'enfant et les parents signent un contrat d'engagement. La communication entre les enfants se fait par bouche à oreille et via les établissements scolaires. L'association travaille de plus en plus avec les établissements scolaires afin de toucher au mieux les élèves en difficultés. Il existe une liste d'attente mais elle est de moins en moins importante.

L'association mobilise 68 bénévoles (des actifs et des retraités, des professeurs de l'université et du CNRS) et 2 coordinateurs salariés. Le vivier de bénévoles se renouvelle chaque année par le biais de la communication via Palaiseau Mag et du village des associations.

Les ressources de l'association s'élèvent à 16 000€ :

- Les ressources propres proviennent des adhésions des bénévoles et des familles bénéficiaires. L'adhésion pour les familles dépend du nombre d'enfants : 20€ pour un enfant, 25€ pour 2 enfants, etc. L'adhésion est plus élevée pour les collégiens et les lycéens mais elle ne dépasse pas 50€. Au total, les adhésions représentent 3 500€.
- Les ressources proviennent également de subventions : de la CAF (4 500€), de la Ville (3 000€), de la Fondation de France (3 000€), du Conseil général (1 500€), de l'Acse (1 200€).

L'association travaille avec le dispositif Pause Cartable de la Ville pour répartir le territoire et assurer un accompagnement dans tous les quartiers de la ville.

Les activités de l'association se déroulent dans 3 lieux : la MJC (son siège social), la maison de quartier Audiberti et à l'accueil Jeunes.

L'enfant vient une fois par semaine et suit une heure d'activités puis une heure d'aide aux devoirs (1h30 pour les élèves du secondaire). L'aide aux devoirs est individualisée, elle s'adapte à la volonté du bénévole et de l'enfant. Les activités ludo-éducatives suivent une thématique décidée pour toute l'année scolaire.

L'accompagnement se déroule pendant toute l'année scolaire, hors vacances. Les bénévoles suivent chacun un petit groupe d'enfants tout au long de l'année et renseignent pour chacun une **fiche de suivi**. L'association implique les parents dans le dispositif : les bénévoles reçoivent les parents en fin de trimestre. Un repas est organisé en fin de trimestre à la maison de quartier Audiberti. Le collège Bara remet les bulletins scolaires aux bénévoles ce qui leur permet d'assurer un meilleur suivi des enfants et, incidemment, de former les parents à la lecture d'un bulletin.

L'association organise des **formations pour les bénévoles et les parents** sur des thématiques de parentalité : écoute active, limites à poser aux enfants, juste autorité, etc. Elle organise également des réunions d'échanges entre bénévoles sur l'aide aux devoirs.

L'association a le projet de développer une activité autour de l'orientation et des métiers ainsi que des activités dans le champ de l'intergénérationnel.

La Pause Cartable

Le dispositif **La Pause cartable** est né il y a une dizaine d'années dans le but de coordonner les actions des maisons de quartier. Il intervient sur 4 sites.

En 2012/2013, le dispositif a touché **118 élèves**, dont **9 lycéens**, **38 collégiens** et **71 écoliers**. La totalité ont bénéficié de l'aide aux devoirs tandis que près des trois quarts (82 jeunes soit 69%) ont bénéficié des ateliers culturels.

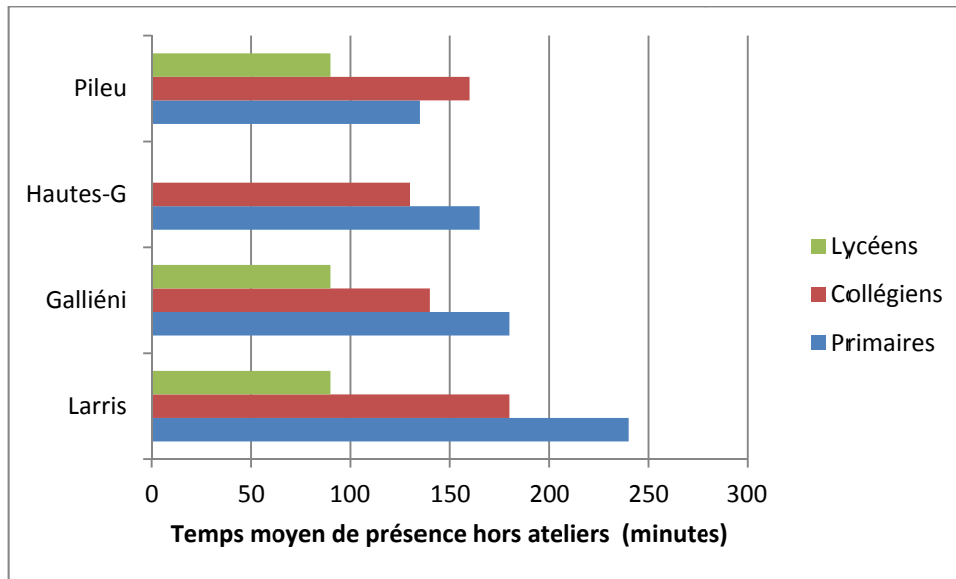
L'effectif est stable mais toutes les demandes ne sont pas encore satisfaites. La capacité d'accueil dépend du nombre de bénévoles, difficiles à recruter.

L'objectif de l'accompagnement à la scolarité est de fournir des **repères méthodologiques**, en s'appuyant sur une approche par la **gestion mentale**. D'autre part, des ateliers exploitant la **pédagogie du détour** complètent le dispositif.

L'accompagnement à la scolarité comprend une **aide aux devoirs** individualisée concentrée essentiellement sur la méthodologie et des **ateliers culturels** en groupes (théâtre, cirque, jeux, sorties, etc.)

Une semaine de préparation aux examens est organisée pendant les vacances de Printemps pour les 3^e, les 1^e et les terminales.

Le jeune vient deux fois par semaine pour de l'aide aux devoirs (d'une durée d'une heure) et une fois par semaine pour un atelier d'une heure et demie. L'atelier est obligatoire (mais l'assiduité est plus importante pour l'aide aux devoirs). Le temps moyen de présence par enfant et par semaine varie selon les sites :



L'inscription s'effectue dans les quartiers pendant la troisième semaine de septembre par le biais d'une communication dans les quartiers (flyers). L'effectif est complet dès le début. Les parents signent un contrat. Une réunion trimestrielle est organisée avec les parents ; s'ils ne peuvent pas venir, des rencontres individuelles sont organisées.

Le dispositif mobilise de 35 à 40 bénévoles (majoritairement des femmes retraitées) et 3 animateurs référents vacataires. Chaque animateur référent est rattaché à une structure et assure 12h pendant une semaine scolaire. Chaque référent de site est en lien avec les établissements scolaires de son territoire.

Un bénévole suit 2-3 enfants. Le taux d'encadrement varie selon les sites mais il est, pour l'aide aux devoirs, de 1 animateur pour 1 à 7 jeunes (1 à 4 pour 3 sites, 1 à 7 pour Galliéni). Pour les ateliers, il est de 1 bénévole pour 4 à 15 jeunes. La formation des bénévoles à la gestion mentale est assurée par Satellite et une formation à l'accompagnement à la lecture est animée par Livre hors les murs et la médiathèque.

Pour recruter des bénévoles, Pause cartable a mis en place avec le PIJ (point d'information jeunesse) une action « BAFA vs accompagnement à la scolarité » : la Ville propose de financer le 1^{er} stage du BAFA en échange d'heures de bénévolat.

6.2 Parentalité

La Ville ne dispose plus de réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). L'offre est essentiellement portée par les deux structures d'accompagnement à la scolarité, le centre social et les maisons de quartier.

Satellite et Pause Cartable

Satellite organise depuis 3 ans un groupe de paroles réunissant une dizaine de personnes (dont un homme). Les thèmes ont évolué : d'abord centrés sur les problèmes rencontrés par les parents, ils se sont déplacés vers les thématiques de santé publique (addictions) et l'écoute active.

Le dispositif Pause Cartable propose un temps de soutien à la parentalité le samedi matin aux Larris. L'atelier Parents-thé a été mis en place en 2010 : il propose un atelier de conversation

autour de la langue française et des problématiques éducatives. Il touche aujourd'hui 6 mamans. Un autre projet est à l'étude dans ce quartier avec l'association **Dire Lire** autour de l'**alphabétisation**. Pause cartable identifie cette problématique comme un axe de développement pour le quartier.

Centre social et maisons de quartier

Le centre social propose un groupe de parole en partenariat avec l'association **APASO** ainsi que des séjours en famille (une journée à la mer).

A la maison de quartier Gérard Philippe, un atelier **parents-enfants** est organisé avec un artiste peintre (Pileu), un atelier avec l'association **Kokoro** autour des relations parents-enfants avec un artiste thérapeute (Larris). Un atelier **parentalité** est également organisé dans trois écoles élémentaires (Langevin, Joliot-Curie, Wallon) pour accompagner les parents dans leurs relations avec l'école. Cet atelier traite des problèmes d'alphabétisation, de la place des parents dans l'école, etc. Par ailleurs, une association d'assistantes maternelles (la récré du Pileu) souhaite intervenir dans le quartier des Larris et une crèche assure une partie de ses activités dans la maison de quartier.

6.3 Santé

CMPP

Il existe un CMPP dans le quartier du centre. C'est un centre de consultation, de diagnostic et de soins ambulatoires, recevant des enfants et adolescents de 3 à 20 ans, ainsi que leur famille. Un autre CMPP va ouvrir dans le quartier du Pileu.

Atelier santé ville

Dispositif élaboré par le Comité interministériel des villes en 1999, les **Ateliers Santé Ville** (ASV) se sont généralisés en France à partir de 2006 dans le cadre des Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). A Palaiseau, le CUCS a été signé en 2007 pour 4 résidences de la Ville (Effort mutuel, Lamartine, le Clos du Pileu, les Larris 1). Mais l'Atelier santé ville intervient également dans trois quartiers (Unna, Fourcherolles, Galliéni) considérées comme des zones rencontrant quelques difficultés.

L'Atelier Santé Ville est une instance locale de concertation, de déclinaison et d'élaboration des programmes locaux de santé publique. L'ASV se positionne plutôt comme un **accompagnateur de projets** plutôt que comme un porteur d'activités. Il vise à organiser le partenariat entre les acteurs sanitaires et sociaux du territoire. Ce dispositif est piloté par un coordinateur.

L'ASV a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales de santé en agissant sur les déterminants de la santé : l'accès aux soins, la prévention, etc. Les axes prioritaires retenus à Palaiseau sont les suivants :

- **Améliorer la connaissance des besoins de santé du territoire**
 - Impact de la structuration de l'offre (répartition territoriale, dépassement d'honoraires) sur l'accès aux soins des populations vulnérables
 - Impact des déterminants sociaux sur la santé des personnes vulnérables
 - Comportements et besoins de santé des habitants des quartiers
- **Favoriser l'accès aux soins et à la prévention des populations vulnérables**
 - Accès aux droits
 - Accès à une couverture complémentaire
 - Accès à l'information santé

- Accompagnement vers le soin et la prévention
- **Promouvoir la santé globale des enfants et des jeunes des quartiers**
 - Enfants**
 - Renforcement des compétences psychosociales
 - Promotion de l'hygiène de vie (sommeil, bucco-dentaire, nutrition)
 - Jeunes**
 - Améliorer l'identification des ressources
 - Prévenir les comportements à risques
 - Prévenir le mal-être
- **Promouvoir le bien-être et le bien vivre ensemble dans les quartiers**
 - Lutte contre l'isolement
 - Soutien à la parentalité
 - Dialogue interculturel et intergénérationnel
- **Santé mentale**
 - Prévention des situations de crise des personnes atteintes de trouble psychique
 - Prévention de la souffrance psychique d'origine sociale
 - Repérage des troubles et accompagnement vers le soin
- **Périnatalité**

En 2010, un diagnostic du territoire de Palaiseau a été réalisé. Le coordinateur a élaboré une analyse qualitative auprès des professionnels et des habitants du quartier.

Parmi les actions soutenues par l'ASV et portées par :

- **L'Accueil Jeunes** - Soirées bar sans alcool (7 soirées organisées ; 425 jeunes environ accueillis au total (entre 15 et 100 jeunes par soirée).
- **L'association Opélia** - Développement des compétences psychosociales en primaire : ateliers co-animés par l'association et l'enseignant. Cette action va se mettre en place à la rentrée dans deux classes de l'EE Langevin et à l'EE Wallon. En amont, 2 enseignants participeront à des sessions de formations (qui seront ouvertes à plusieurs enseignants).
- **L'Education nationale** - Animation pédagogique avec l'association Ressources (siège à Juvisy) : deux séances de formation dans le cadre des animations pédagogiques 2013/2014, limitées à 16 participants (a priori, ces animations seront réservées aux écoles de Palaiseau).
- **Le CESC du lycée Poincaré** - Projet envisagé pour dynamiser le CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) sur des problématiques de santé plus pertinentes.
- **Maison de quartier des Larris** - Mise en place d'une action terrasse en pied d'immeuble avec les acteurs de santé du territoire, participation à la fête du quartier, etc.

Autres dispositifs et acteurs

- **La PMI** (protection maternelle infantile) propose des accueils parents-enfants avec une bonne appréhension des besoins des parents de jeunes enfants ;
- **Le RASED** (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est une structure de l'Education nationale ;
- **Le dispositif « A portée de main »** prend en charge l'accompagnement vers le soin (notamment de certains enfants vers le CMPP) ;
- **La consultation L'Escale** (animée par APASO) à destination des adolescents, de leurs parents et des professionnels ;
- **L'association Les Alouettes** est un acteur important de l'accompagnement éducatif aux Larris.

6.4 Diagnostic

Forces

- Bonne concertation entre l'association Satellite et Pause Cartable pour l'accompagnement à la scolarité (couverture du territoire)
- Qualité du service d'accompagnement à la scolarité offert (recrutement et formation des bénévoles, engagement des familles, relations avec les équipes pédagogiques des écoles et des collèges)
- Disponibilité d'un instrument opérationnel (ASV) dans le domaine de la santé et de la citoyenneté

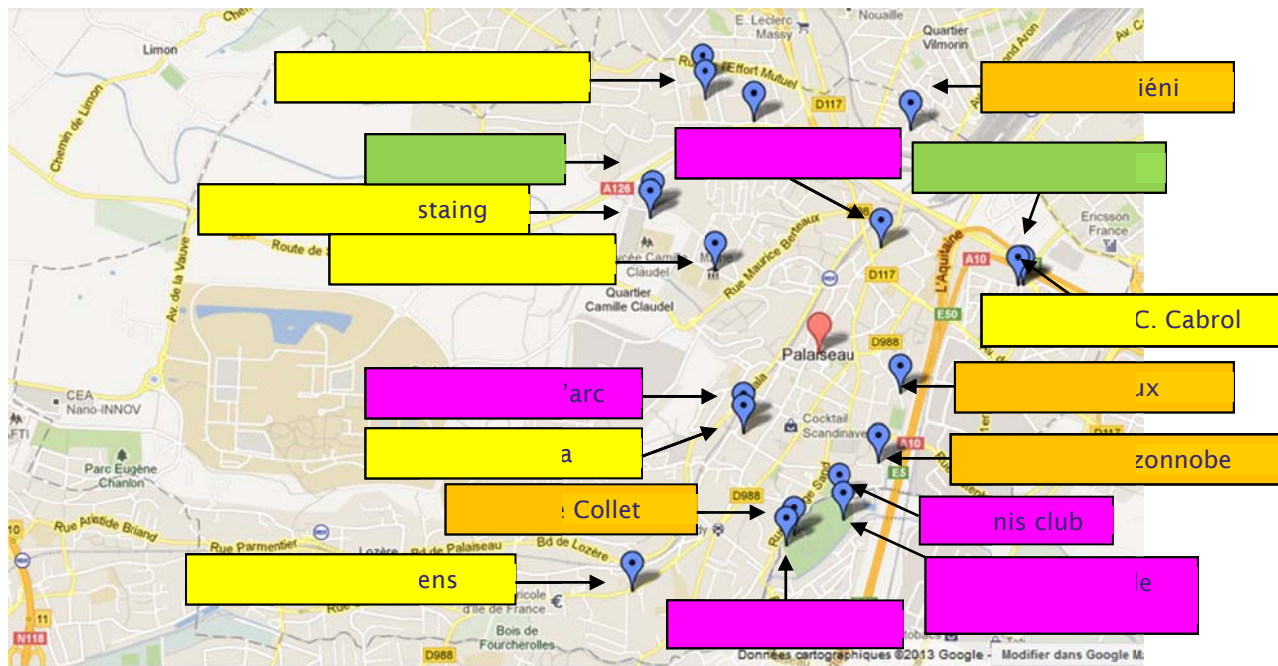
A surveiller

- Les priorités en matière de public pour l'accompagnement à la scolarité doivent être plus clairement définies
- L'offre dans le domaine de la parentalité doit faire l'objet d'une meilleure coordination.

Opportunités

- Projets de l'Atelier Santé Ville
- Projet d'extension du CMPP (centre médico psycho pédagogique)

7.1 Offre et équipements sportifs



Jaune : Installations sportives couvertes

Orange : Installations sportives extérieures

Rose : Installations sportives spécifiques

Vert : Installations sportives en libre accès

Offre et licenciés

L'offre sportive disponible sur le territoire palaisien est variée :

- athlétisme et épreuves combinées (triathlon/duathlon)
- arts martiaux : Aikido, Iado, Judo, Taekwondo, Vovinam, Karaté, Capoeira
- sports mécaniques : cyclisme
- sports de balle : football, futsal, basket-ball, handball, rugby, volley-ball
- sports de combat : boxe anglaise, boxe thaïlandaise, escrime
- sports de cible : pétanque, jeu provençal, tir
- sports de détente : relaxation-yoga
- sport de plein-air : randonnée
- sports chorégraphiques : danse, gymnastique
- sports de force : musculation
- sports de raquette : tennis, tennis de table, badminton
- sports aquatiques : natation, nage avec palmes, plongée sous-marine

Ces activités sont proposées par trois acteurs :

- L'école municipale des sports

- L'USP (union sportive palaisienne) qui regroupe environ **3000 licenciés**, répartis dans **16 sections** : athlétisme, badminton, basket-ball, boxe, escrime, football, handball, musculation, nage avec palmes, natation, pétanque, plongée, rugby, tennis de table, triathlon, volley-ball
- 23 associations indépendantes (classées dans la catégorie « sport et détente ») : Art, sport et entraide -MJC - Foyer des sportifs Jacques Anquetil - Club cycliste Igny-Palaiseau - Amicale laïque Palaiseau - Danse Rock Association - Essonne Danse - Foyer loisir et culture - La palaisienne sportive - Ouragane - Palaiseau Salsa - Pole Passion - Salsa Fun - Palaiseau 4807 - Palaiseau Rando Plus - Tai Chi Chuan Yoga - Yoga et créativité - Aqua Nova Palaiseau - Tennis Club de Palaiseau - Club tir de Palaiseau - Les archers de l'abbaye - La sauce à Genzo - Football.

L'effectif total des licenciés sportifs des associations pour l'année sportive 2012-2013 est de **5 800 adhérents licenciés**.

L'école municipale des sports

Les tarifs dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens. Les tarifs sont mensuels ; ils peuvent être forfaitaires ou occasionnels.

| Tarif 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|-----------------|---------|---------|---------------|
| Forfait | 11,85€ | 86,12€ | 120,85€ |
| Occasionnel | 13,45€ | 100,18€ | 140,79€ |

Equipements sportifs

La Ville dispose d'un parc d'équipement sportifs varié et bien réparti sur l'ensemble du territoire.

Les équipements sont occupés par les écoles, la Ville, les associations sportives et les autres structures (gendarmerie, police, etc.). Des heures sont également consacrées à l'entretien des installations.

Pour attribuer les créneaux, la Ville envoie un mail en mai aux écoles et aux associations pour qu'ils puissent exprimer leurs demandes. La Ville organise ensuite les plannings. Il n'y a pas de modification importante d'une année sur l'autre. Pour les modifications à la marge, une réunion d'arbitrage est organisée. Toutes les demandes des associations ne sont néanmoins pas satisfaites.

Une enveloppe globale est attribuée à l'USP qui distribue les créneaux aux différentes sections qui la composent.

L'attribution des créneaux aux collèges et aux lycées suit une procédure particulière compte-tenu du calendrier d'élaboration des emplois du temps : la Ville organise une réunion début juillet pour répartir les créneaux.

Quelques associations disposent de locaux propres (La Palaisienne et la MJC). La Ville loue des créneaux aux écoles d'ingénieurs (Polytechnique via l'USP et ENSTA).

Taux d'utilisation des équipements

Le tableau suivant présente, pour chaque équipement, le nombre total d'heures d'occupation par semaine.

| Équipement | Nb total d'heures hebdomadaires |
|------------------------------|---------------------------------|
| Gymnase Bara | 77,75 |
| Gymnase Cabrol | 75,5 |
| Gymnase Jesse Owens | 97,5 |
| Gymnase Castaing | 94,25 |
| Gymnase J. Curie | 52,75 |
| Gymnase René Isnard | 76 |
| Terrain Maizonnobe | 49,5 |
| Terrain Les Rieux | 14,75 |
| Castaing Plateau | 4 |
| Stade Collet (4 équipements) | 113,5 |
| Dojo Douillet | 45,5 |
| Salle musculation | 61 |
| Piste athlétisme | 42,5 |
| Piscine | 60,75 |
| Salle de boxe | 12 |
| Salle de tirs | 27,25 |
| Total | 904,5 |

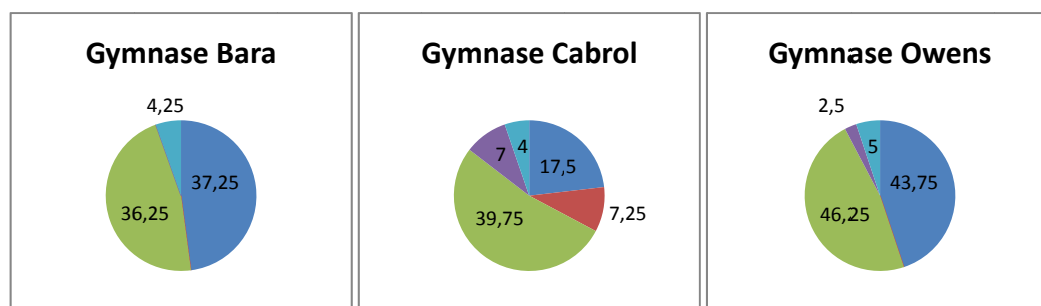
Le taux d'utilisation des équipements est élevé (supérieur à 80%) pour les équipements polyvalents couverts de type gymnase.

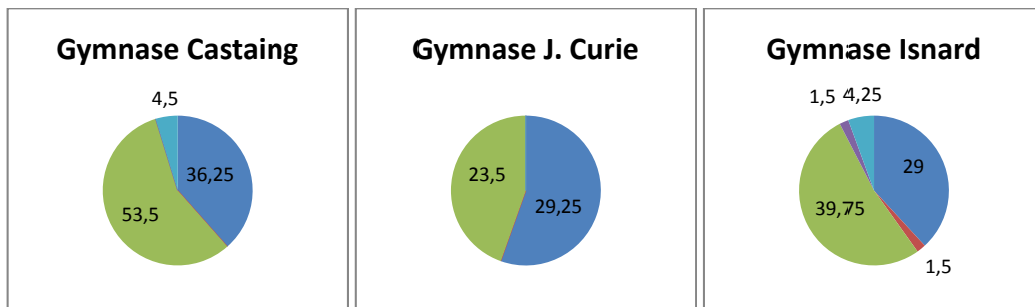
Les graphiques suivants présentent les taux d'occupation par chacune des structures.

Légende :

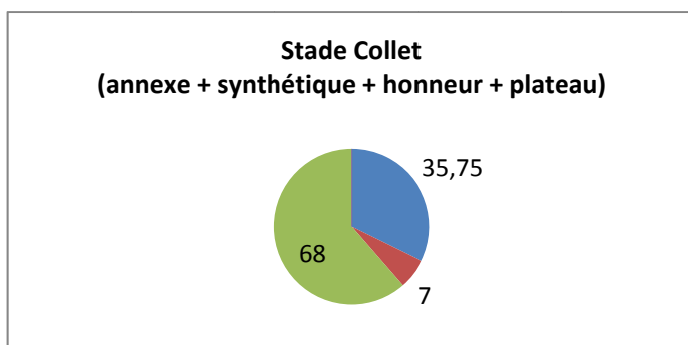
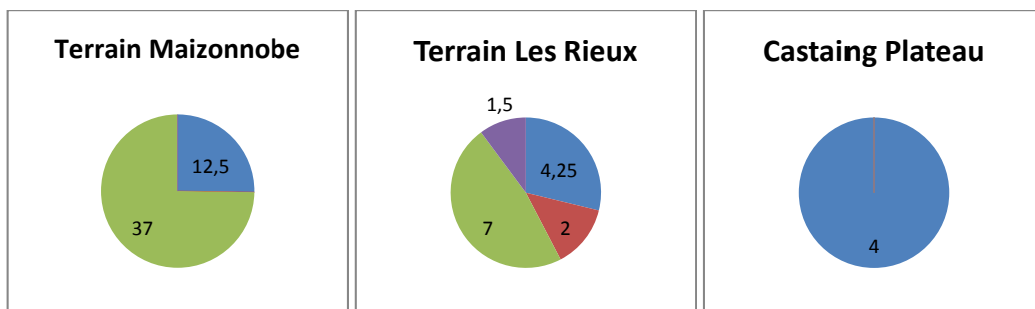
- Scolaire
- Ville
- Association sportive
- Autre
- Ménage

Installations couvertes

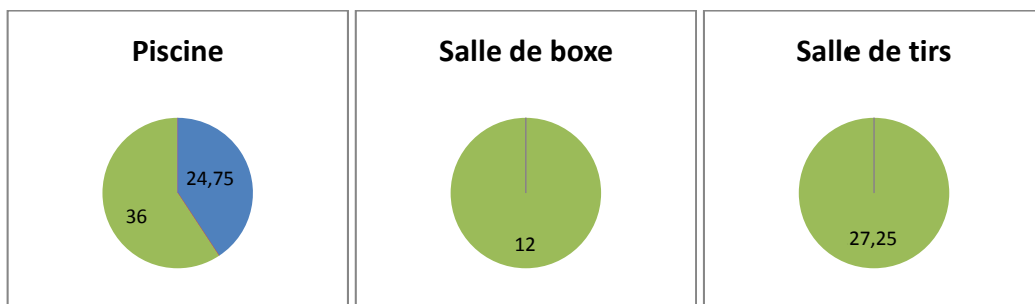
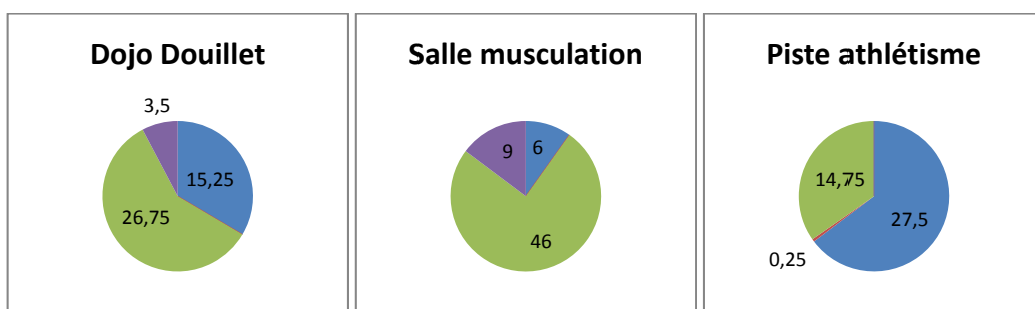




Installations extérieures



Installations spécifiques



Pour établir ces schémas, on a considéré que la part des moins de 18 ans est de :

- 100% dans les créneaux réservés aux écoles
- 100% dans les créneaux réservés à la Ville
- 70% dans les créneaux réservés aux associations sportives
- 0% dans les créneaux réservés aux autres structures
- 0% dans les créneaux réservés à l'entretien

Au total, on estime que les jeunes de moins de 18 ans occupent les équipements sportifs pendant environ 1555 heures par an.

Evénements sportifs

L'année sportive est marquée par trois événements :

- Le cross des écoles en fin d'année scolaire ;
- Le 10km de Palaiseau
- Les 400 à l'heure (course de relais par équipe).

7.2 Offre culturelle

Collectif de programmation

La politique culturelle de la Ville est mise en œuvre par Le collectif de programmation qui propose une offre de qualité et diversifiée dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et des arts visuels. Il se compose d'acteurs locaux publics et associatifs :

MUNICIPAUX

- Le service culturel (dont la compagnie Minuit 01 en résidence ville/CG91)
- Le Ferry (Lieu de vie culturel, résidences d'artistes)
- Les Maisons de quartier Jacques Audiberti, Gérard Philipe et le Centre social les Hautes-garennnes

CAPS

- Conservatoire à rayonnement intercommunal (Education musicale)
- La Médiathèque George-Sand (Lecture publique)

ASSOCIATIFS

- La MJC-Théâtre des trois vallées (Education populaire)
- Le Théâtre la mare au diable (Théâtre classique, pratiques amateurs, ateliers théâtre)
- La Galerie Espace 181 (Collectif d'artistes contemporains)
- L'association Zones d'Arts (Musiques actuelles)
- L'association Opération Maxi Puissance (Musiques actuelles accompagnement des groupes locaux)

DSP (délégation de service public)

- Le Cinépal' (Cinéma classé art et essai)

Par ailleurs, plusieurs associations interviennent dans le champ culturel, comme activité principale ou secondaire : Les Cabotins, l'Association des Peintres et Sculpteurs Palaisiens, Arpège (conservatoire), Compagnie Sycomore, Schola St Martin, Ecole de musique Pierre Paubon, Nomade.Conte, Ouragane, L'équipage, 7^eAct Théâtre à corps. Société Historique de Palaiseau, ADPP, Les passeurs d'ondes....

Ces associations ne font pas partie du collectif de programmation mais sont soutenues par la Ville en fonctionnement et sur projets, elles interviennent souvent sur les événements municipaux.

Equipements culturels

- L'Espace Salvadore-Allende (une salle Polyvalente 360 places assis et un caveau Jazz 80 assis, deux studios de répétition, un stand de tir)
- Le Ferry lieu de résidence artistique et programmation d'événements
- La MJC-Théâtre des 3 vallées dojo, salle d'expo, cafétéria pouvant accueillir des petites formes, salle de spectacles, studio de répétition)
- La médiathèque George-Sand et ses trois annexes (Pileu, Haute-Garenne, Lozère)
- Le conservatoire (reconnu par la DRAC)
- La Salle des fêtes en cours de réhabilitation
- Le Cinépal' 4 salles
- Le théâtre la Mare au diable 80 places assis
- Les maisons de quartier

Médiation culturelle

L'inventaire proposé ci-dessous, montre que l'offre culturelle à destination des enfants et des jeunes est importante et variée, aussi bien dans ses contenus que dans les publics qu'elle cible. Nous en proposons ci-dessous un classement par les contenus.

Il existe plusieurs dispositifs de médiation en direction des établissements scolaires. Des tarifs spécifiques sont appliqués (7€ collèges/lycées et 4€ primaires). La Ville participe également aux dispositifs nationaux des chèques SNP et offre la gratuité aux enfants de - 8ans dans les salles (hors jeune public).

Arts plastiques

Le Ferry

Tout au long de l'année, le Ferry - lieu de résidences de création - ouvre ses portes les mercredis et certains soirs de semaine pour le tout public. Au travers de moments ludiques et d'échanges autour de la pratique, il est proposé aux familles de venir à la rencontre des artistes en résidence de création au Ferry.

Interaction sur le temps scolaire et périscolaire avec les écoles et plus particulièrement celles proches géographiquement.

Ateliers de réalisation de kakémonos

Pour Jours de Fête, les enfants confectionnent avec leurs animateurs des bâches colorées lors des accueils périscolaires (11 centres maternels et primaires, environ 150 enfants).

Visites d'exposition Les classes ont la possibilité de visiter les expositions organisées sur la ville en présence de l'artiste. Démonstration des techniques utilisées, vidéos, présentation des outils... 2011/12 : 6 expos, 55 classes (1500 élèves). 2012/13 : 4 expos, 39 classes (1100 élèves)

Cinéma

Le dispositif Ecole et cinéma (dispositif national) 13 classes, environ 260 enfants issues des écoles élémentaires s'inscrivent dans un parcours cinématographique et pédagogique. 3 séances de cinéma prévues pendant l'année scolaire dans le cadre de ce dispositif, piloté par le service de l'éducation, le service culturel, et le Cinépal, avec le soutien du CG de l'Essonne

Ecran junior : programmation du Cinépal' pour les 3-12 ans, mercredi après-midi et dimanche matin (3 €)

Le **Cinépal'** est partenaire lors des projections organisées à l'attention des scolaires notamment pendant le Printemps de l'environnement, ou d'autres manifestations types commémoration Salvador Allende, rencontres de l'enfance...

Tout au long de la saison, en écho aux présences artistiques et de la programmation, le collectif de programmation propose aux jeunes Palaisiens de découvrir les disciplines artistiques sous un angle technique ou par leur pratique.

Danse contemporaine

Des ateliers gratuits de danse contemporaine ont été proposés aux élèves de percussions de Ben Chelfi (CRI) sur le temps scolaire et hors temps scolaire. 3 ateliers de 2h : 12 élèves du CRI (8 et 17 ans) / 1 rencontre de 1h avec 14 élèves de 6e et 5e + familles lors de la représentation spectacle *Simon : non je ne suis pas Samuel Eto'o* dans le cadre de la saison culturelle. Pour certains, il s'agissait de leur premier spectacle de danse contemporaine. Les places des collégiens ont été prises en charge par le collège, tarif réduit proposé aux familles.

Théâtre

- Quelques représentations théâtrales et des répétitions réservées spécifiquement aux scolaires (Médée, les Chaises), de plus les classes sont invitées aux générales
- Dans le cadre de sa résidence, la compagnie Minuit 01, propose un parcours théâtre à destination des collégiens, en lien avec les créations de la compagnie, mais également des sorties pour aller voir des pièces sélectionnées par la compagnie et les enseignants
- Des pièces en anglais à la MJC pour les collégiens et les lycéens
- **Atelier autour de l'art dans l'espace public** - La compagnie Begat theater a proposé à 2 classes (4e et 3e environ 50 élèves) un atelier d'initiation au son et à la vidéo, lors de sa résidence sur la Ville. Les interventions en classe de 45 minutes sur la question de la place du spectateur dans les arts de la rue a été suivie par une version adaptée aux collégiens du spectacle *Histoires cachées*
- **Le Théâtre la Mare au Diable** ainsi que la MJC proposent des cours de théâtre notamment le mercredi après-midi.
- **Atelier marionnettes pour les jeunes en difficulté scolaire** En collaboration avec La Pause Cartable, le Service culturel a proposé 6 heures d'atelier de fabrication et de manipulation de marionnettes à un groupe d'enfants (10-12 enfants).

Musique

- **Pratique**
 - L'offre du conservatoire comprend l'enseignement de la musique classique (cordes, vents, polyphoniques, percussions), de la musique ancienne, de la musique actuelle, de la voix ainsi que de la danse contemporaine, des activités

d'éveil pour les moins de 6 ans, des pratiques collectives et des enseignements théoriques. Le conservatoire compte 799 inscrits au total. 75% des jeunes ont moins de 18 ans et 83% sont Palaisiens. Le personnel compte 6 administratifs et 56 enseignants.

- La MJC et d'autres associations proposent également un enseignement des pratiques musicales (public important pour la guitare) qui n'entre pas en concurrence avec l'offre du Conservatoire.
- L'OMP accompagne les groupes locaux dans leurs parcours de professionnalisations (structuration, diffusion, notamment à l'occasion d'Aoûtside)
- Le tremplin jeunes organisé par la Ville (service jeunesse, culturel, Ferry, MDQ, le CRI) sélectionne des jeunes groupes locaux qui se produisent lors de la fête de la jeunesse en juin et sont accompagnés par les membres du jury notamment le CRI

→ Concerts

- Concerts du conservatoire (musique et danse)
- Musiques actuelles à la maison de quartier Jacques Audiberti (programmation par l'association Zones d'arts) et à la MJC par OMP (groupes locaux, un vendredi par mois)
- Des concerts plus importants sont aussi proposés dans le cadre de la saison, des actions autour de la programmation (atelier d'écriture de chanson, apprendre à écouter l'improvisation dans le jazz...)

Lecture

Sur tout le territoire de l'intercommunalité, les usagers bénéficient d'une carte d'accès unique et d'un catalogue commun aux médiathèques constituées en réseau. La mise en réseau, le catalogue commun et la gratuité ont favorisé la mobilité des Palaisiens sur le territoire de la CAPS.

- Animations proposées par la médiathèque (à Georges Sand et dans les 3 annexes : Pileu, Lozère, Hautes-Garennes) :
 - Heure du conte pour les 3-6 ans, un samedi par mois
 - Contes de tous les pays au-delà de 6 ans, un mercredi par mois
- La médiathèque est très fréquentée par les Palaisiens. C'est celle sur le territoire de la CAPS qui enregistre le plus d'emprunts.
- L'acquisition des ressources n'est pas centralisée : chaque section jeunesse des médiathèques détermine ses achats ; mais il existe un réseau pour la petite enfance.
- Les jeunes de moins de 20 ans représentent 39% des abonnés. Les enfants âgés de moins de 11 ans représentent 22% des abonnés (et 56% des jeunes) et les 11-20 ans représentent 17% des abonnés (et 44% des jeunes).
- Livre hors les murs : actions de sensibilisation à la lecture organisées tout au long de l'année par les acteurs de la lecture, de l'accompagnement scolaire, les centres de loisirs, les maisons de quartier, etc. (Collaboration Ville (Hélène Thiébaud) et CAPS)

Science et technique

Ce domaine est particulièrement bien couvert. La proximité de l'école polytechnique a suscité toutes sortes d'initiatives, parmi lesquelles :

- **La fête de la science** (septembre et octobre) est particulièrement célébrée à Palaiseau : nuit de la science à l'école polytechnique, expositions à la médiathèque, ateliers dans les écoles du plateau, le printemps de l'environnement.
- **Défi technologique** (en mars ou avril) : en association avec l'IA pour les écoles élémentaires

- Ateliers des petits débrouillards, la petite tortue, ou l'iforme pour les risques majeurs, ou des agents, sont proposés dans les écoles sur le temps scolaire.
- Expositions et manifestations : par exemple, les Artsciencefactory days en novembre à la Ferme des Granges

Jeu

La ludothèque (association « la souris verte »), installée dans le centre social les Hautes Garennes, accueille tous les publics, jeunes en particulier. Accueil pour les crèches vendredi matin et prêt de jeux.

Evénements

- Rencontres de l'enfance (8e édition en 2013) : chaque année, en octobre et novembre, un ensemble d'événements culturels (théâtre, musique, ateliers, expositions) autour d'une thématique commune (histoire de machines en 2013), spécifiquement destinés aux enfants
- Semaine de la petite enfance (mars) : échanges entre professionnels, parents et enfants

Echanges européens

L'école Joliot-Curie a participé, dans le cadre du programme européen Comenius, pendant les années scolaires 2011/2012 et 2012/2013 à des échanges culturels et linguistiques avec une ville allemande (Unna), une ville italienne (Pise) et une ville hongroise (Ajka).

La ville soutient les échanges entre les collégiens de Palaiseau et de Unna dans le cadre du jumelage, ainsi que les sections Judo et Hand ball.

Focus sur la MJC

La MJC est un équipement culturel important pour le public jeune à propos duquel une enquête spécifique a été réalisée.

Equipe

L'équipe de la MJC est composée d'un directeur et de 5 animateurs :

- Un animateur chargé de l'accueil du public et des activités
- Un animateur chargé de la paye et de la comptabilité
- Un animateur chargé de la programmation musicale et de la jeunesse
- Un animateur chargé du développement local
- La MJC dispose d'un régisseur intermittent et ne dispose pas de permanents à la technique, elle a recours à des prestataires.

Données quantitatives

La MJC dispose d'une salle de spectacle d'une capacité de 180 places et d'un studio de répétition : une dizaine de groupes y travaillent une fois par semaine.

La MJC compte 1 658 adhésions (de 2 à 92 ans). Les tarifs dépendent du quotient familial.

Entre septembre 2012 et juin 2013, 7 spectacles différents ont été joués (chacun 2-3 fois : 1 ou 2 scolaires et une tout public).

Au total, 5 000 billets ont été vendus, tous spectacles confondus.

Dans les séances Jeune public, la fréquentation s'élève à 100%. Le public est surtout palaisien et socialement favorisé.

La MJC a établi un partenariat avec l'association OMP (Opération Maxi Puissance), association du FSE (foyer socioéducatif) du lycée. La MJC propose à OMP d'assurer 7 dates (capacité d'accueil maximale : 150 personnes) dans de vraies conditions de travail (la MJC finance les techniciens et la SACEM) ; OMP perçoit 50% des recettes, en contrepartie d'une participation de 400€.

Théâtre

La fréquentation dépend des années : une soixantaine d'adhérents en moyenne. La MJC essaie de développer l'accueil de troupes en résidence et propose des séances de théâtre en anglais.

La MJC propose aux jeunes des formations relatives au spectacle vivant : rémunération des artistes, organisation des répétitions, utilisation des backline, etc.

7.3 Diagnostic

Forces

- Diversité de l'offre sportive et culturelle (équipements et contenus)
- Place de la culture scientifique et technique
- Place importante accordée à l'enfance et à la jeunesse dans l'offre culturelle en général
- Deux acteurs dynamiques sur le territoire : la MJC pour la culture, l'USP pour le sport

A surveiller

- Concertation des acteurs dans le collectif de programmation
- La concertation entre la CAPS et la Ville
- Evolution démographique et rythmes scolaires : besoins complémentaires de locaux (sportifs et culturels) à prévoir

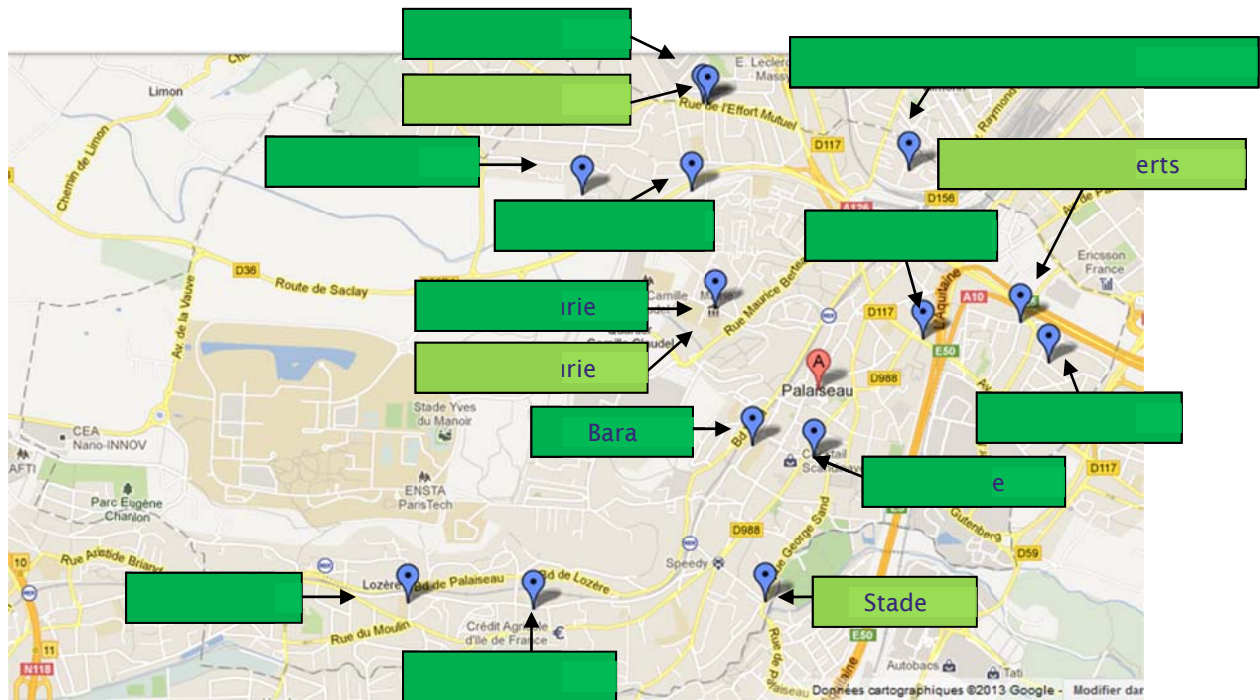
Opportunités

- Changement des rythmes scolaires : mise en place d'actions périscolaires à contenu culturel
- Rénovation des équipements existants (MJC, Ferry, Salle des fêtes) et nouveaux équipements (caveau Jazz, studios de répétition, stand de tir...)

8.1 Accueil des 3-11 ans

La Ville gère 14 centres d'accueil et de loisirs : 4 centres élémentaires (vert clair) et 11 centres maternels (vert foncé).

Dans les écoles maternelles, 3 centres sur les 11 ont des locaux propres. S'ils n'ont pas de locaux propres, les centres disposent d'une ou 2 salles de cours et des parties communes (cours, préaux, etc.).



Fonctionnement

L'équipe d'animateurs de la ville est composée de 40 permanents et de 60 vacataires. Il y a peu de turn-over parmi les animateurs. La moyenne d'âge est de 35-40 ans chez les permanents.

Le recrutement est difficile. Il doit respecter des quotas fixés par la réglementation : au moins 50% d'animateurs diplômés, au plus 20% d'animateurs sans qualification.

Le directeur de chaque centre est titulaire d'au moins une des trois qualifications requises (BAFD, BEATEP/BPJEPS, animateur territorial). Il y a entre 1 et 3 animateurs permanents titulaires par site.

Chaque site doit élaborer un projet pédagogique (précisant les objectifs et les moyens pour y parvenir), un projet d'animation décliné en projets d'activité. Les directeurs des centres sont très autonomes dans leur programmation ; ils doivent néanmoins l'envoyer pour validation au chef du service Enfance.

Une réunion de bilan a lieu tous les mercredis soirs pour l'accueil du mercredi et tous les trimestres pour l'accueil périscolaire. Des réunions ont également lieu par quartier (les animateurs d'un quartier montent des projets ensemble).

Les centres ont 4 cars à leur disposition pour leurs déplacements.

Accueil du mercredi

Le taux de fréquentation de l'accueil du mercredi est, en moyenne, de **18%** dans les trois centres élémentaires et de **26%** dans les centres maternels.

En moyenne, les **3 centres élémentaires** accueillent **280 enfants** chaque mercredi. Le centre le plus important est celui du Stade (150 enfants accueillis en moyenne) ; les deux autres centres accueillent chacun en moyenne 65 enfants.

Les centres maternels accueillent en moyenne **300 enfants** chaque mercredi. Le centre le plus important est celui de Morère (50 enfants accueillis en moyenne chaque mercredi) et le centre le moins important est celui de Michel (23 enfants accueillis en moyenne).

Le taux d'encadrement moyen annuel est de **10 enfants par animateur** dans les centres élémentaires et de **6,7 enfants par animateur** dans les centres maternels.

Les tarifs dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens. Les tarifs sont mensuels ; ils peuvent être forfaitaires ou occasionnels et comprennent la prise en compte du repas ainsi que le moment de la journée choisi (matin, après-midi, journée entière).

| Tarif forfait 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|-------------------------|---------|---------|---------------|
| Après-midi sans repas | 5,53€ | 27,41€ | 54,81€ |
| Matin sans repas | 7,84€ | 38,96€ | 67,87€ |
| Matin avec repas | 10,19€ | 50,33€ | 100,66€ |
| Journée sans repas | 10,22€ | 50,72€ | 101,47€ |
| Journée avec repas | 12,46€ | 62,20€ | 124,36€ |

| Tarif occasionnel 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|-----------------------------|---------|---------|---------------|
| Après-midi sans repas | 1,89€ | 9,67€ | 19,34€ |
| Matin sans repas | 2,61€ | 13,26€ | 23,37€ |
| Matin avec repas | 3,49€ | 17,78€ | 35,53€ |
| Journée sans repas | 3,50€ | 17,90€ | 35,86€ |
| Journée avec repas | 4,28€ | 21,95€ | 43,91€ |

Accueil pendant les vacances

En moyenne, 4 centres maternels et 1 centre élémentaire sont ouverts pendant les vacances.

Pendant les **petites vacances**, les deux centres élémentaires ouverts successivement accueillent en moyenne 95 enfants (106 enfants accueillis au Stade pendant toutes les petites vacances hors Noël ; 56 enfants accueillis à Wallon pendant Noël). Les centres maternels accueillent 136 enfants en moyenne (entre 30 et 50 enfants accueillis en moyenne selon les vacances et les sites).

Pendant les **grandes vacances**, 2 centres élémentaires (2 centres sont ouverts la première quinzaine de juillet) accueillent en moyenne 175 enfants en juillet et 141 enfants en août. 4 centres maternels accueillent 195 enfants en moyenne en juillet (entre 40 et 50 enfants accueillis en moyenne selon les sites) et 3 centres maternels accueillent 100 enfants en moyenne en août (entre 26 et 48 enfants selon les sites).

Le taux d'encadrement moyen annuel est d'environ **8 enfants par animateur** dans les centres **élémentaires** et de **6 enfants par animateur** dans les centres **maternels**.

Les tarifs dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens. Les tarifs sont mensuels ; ils sont forfaitaires et dépendent du nombre de jours choisis (4 ou 5 jours) ainsi que de la prise de repas.

| Tarif forfaitaire 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|-----------------------------|---------|---------|---------------|
| 4 jours sans repas | 11,68€ | 57,96€ | 115,96€ |
| 4 jours avec repas | 14,24€ | 71,08€ | 142,12€ |
| 5 jours sans repas | 14,60€ | 72,45€ | 144,95€ |
| 5 jours avec repas | 17,80€ | 88,85€ | 177,65€ |

Il existe également un tarif particulier pour les activités occasionnelles. Ils dépendent du quotient familial et sont différents pour les non-Palaisiens.

| Tarif unitaire 2012/2013 | Minimum | Maximum | Non-Palaisien |
|-------------------------------|---------|---------|---------------|
| Classe environnement (1 jour) | 5,14€ | 20,42€ | 21,87 |
| Nuit camping | 1,42€ | 7,26€ | 11,18€ |

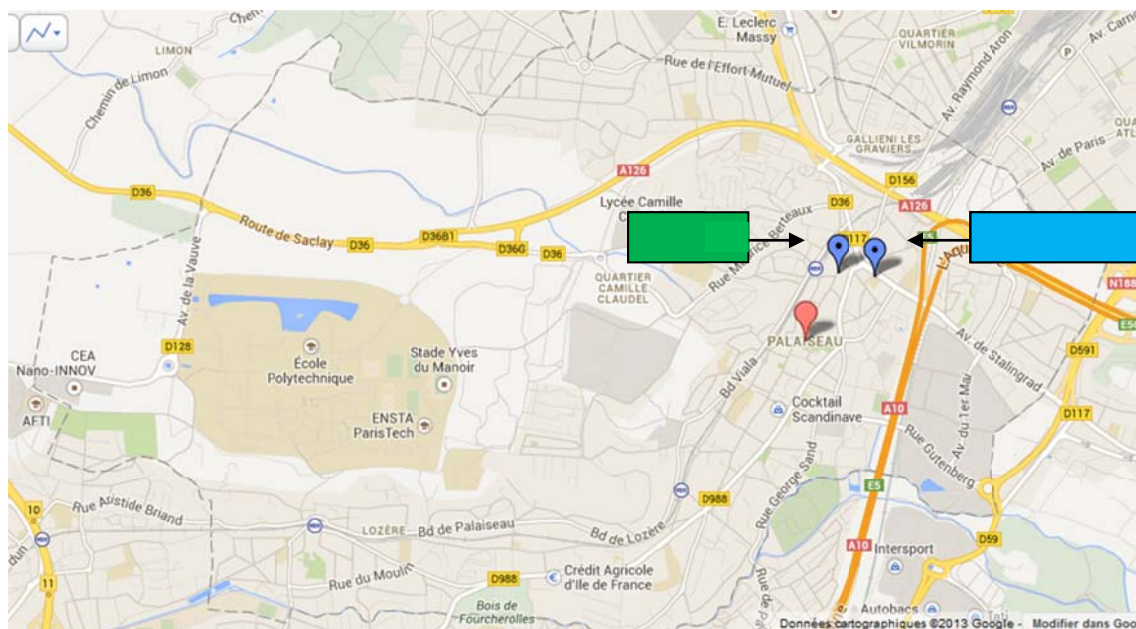
Pendant les vacances, les équipes des centres de loisirs proposent des séjours longs :

- En juillet : 2 séjours de semaine à la montagne pour les 6-11 ans
- En août : 1 séjour à la mer de 2 semaines pour les 6-11 ans
- En hiver : 1 séjour d'une semaine au ski pour les 6-8 ans et un pour les 9-11 ans

8.2 Jeunesse

Palaiseau compte 2 structures spécialement dédiées à l'accueil des jeunes :

- Le Point information jeunesse
- L'accueil Jeunes



Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes est une structure d'accueil et de loisirs, « ouverte » et destinée aux 11-17 ans. L'équipe de l'Accueil jeunes est composée de 4 personnes. Le public principal est celui du centre-ville où l'accueil est installé. Il compte entre un quart et un tiers de filles. Le changement des locaux a entraîné une baisse de fréquentation (de 250 à 150 puis augmentation à 185, voire 250 avec les mini-séjours) et un changement du public.

L'Accueil jeunes inclut un espace multimédia (enregistrement, vidéo, photo, Internet).

Temps d'accueil

| Jour | Horaires | Activité | Nb jeunes touchés |
|----------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mardi | 16h-19h | Soutien à la scolarité (Satellite) | 25 |
| Mercredi | 14h-18h30 | Futsal Atelier Rap (janvier-juillet) Commissions du conseil de la jeunesse (2 fois par mois) | Futsal : 20 jeunes Atelier Palais hip-hop : 10 jeunes Commissions du conseil de la jeunesse 5 à 10 |
| Judi | 16h-18h30 | Temps d'accueil Aide à la scolarité (Satellite) Atelier d'écriture hip-hop slam Espace multimédia | Temps d'accueil peu fréquenté EPNE peu fréquenté |
| Vendredi | 16h-18h30 | Atelier vidéo | Atelier vidéo : 10 jeunes |

| | | | |
|--------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| | | Atelier aide méthodologie pour les 6 ^e (Satellite) Atelier activités scientifiques et techniques Espace multimédia | Atelier activités scientifiques et techniques : 3 jeunes EPNE peu fréquenté |
| Samedi | 14h-18h30 | Sorties, ateliers, accueil, actions extérieures, événements (concerts, etc.) | 5 à 15 |

Mini-séjours

En 2012 : 7 mini-séjours de 5 à 8 jours proposés pendant les vacances scolaires

- Vacances d'hiver : 1 séjour (13 jeunes)
- Vacances de Pâques : 1 séjour (15 jeunes)
- Vacances d'été : 3 séjours (12, 14, 13 jeunes)
- Vacances de Toussaint : 1 séjour (6 jeunes)
- Vacances de Noël : 1 séjour en Europe (16 jeunes)

Fréquentation moyenne : 12,7 jeunes (dont une majorité de garçons)

Actions de sensibilisation

- Relations garçons/filles et sexualité, sécurité routière, dangers de l'alcool
- Soirées bar sans alcool : 7 soirées organisées ; 425 jeunes environ accueillis au total (entre 15 et 100 jeunes par soirée)
- Participation aux événements de la Ville
- Action en partenariat avec l'Atelier santé villes autour de la problématique de l'alcool
- Animation du conseil consultatif de la jeunesse : 4 commissions

Ces actions sont organisées en lien avec l'Atelier santé Ville, les associations et structures de santé locales et départementales : Opélia, Apaso, AANPA, CODES, (Perspectives) et les établissements scolaires (collèges et lycées).

Parmi les actions en direction des jeunes, deux manifestations méritent d'être signalées :

- Depuis 2009 La Fête de la jeunesse a lieu fin juin pendant Jour de Fête. Cet événement a été imaginé et est porté en parti par le Conseil Consultatif de la jeunesse. La manifestation se déroule de 15h à minuit et est constitué de stades, d'animations, du tremplin jeunes, de concerts.
- **Aoutside** : depuis 3 ans, l'association de jeunes « Opération Maxi Puissance » organise un mini festival de musique amplifiée fin Aout pour clôturer la saison d'été (voir le chapitre Culture).

Fréquentation pendant les vacances

L'Accueil jeunes est ouvert pendant les périodes de vacances, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 14h à 18h30. Les volumes de fréquentation en 2012 sont indiqués ci-dessous.

- Vacances d'hiver : 47 jeunes dont 9 filles
- Vacances de Pâques : 51 jeunes dont 16 filles
- Vacances d'été : 131 jeunes (2 tiers au mois de juillet), 52 du centre, 23 des Garennes,

- le reste sur les autres quartiers de la ville
- Vacances de Toussaint : 67 jeunes dont 28 filles
- Vacances de Noël : 62 jeunes dont 36 filles

Point information jeunesse

Objectif

Le Point information jeunesse (PIJ) a pour vocation d'aider les jeunes à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent, afin de les rendre autonomes.

Les PIJ font partie du Réseau information jeunesse, déployé sur tout le territoire national. L'Information Jeunesse est une mission de service public, définie et garantie par l'État. Au nom de l'État, le ministère chargé de la jeunesse et des sports labellise les structures qui constituent le réseau Information Jeunesse.

Caractéristiques

- Ouvert 17h par semaine (lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi)
- Equipe de 3 personnes (2 informateurs jeunesse et une responsable de structure)

Actions réalisées en 2012 pour les moins de 18 ans

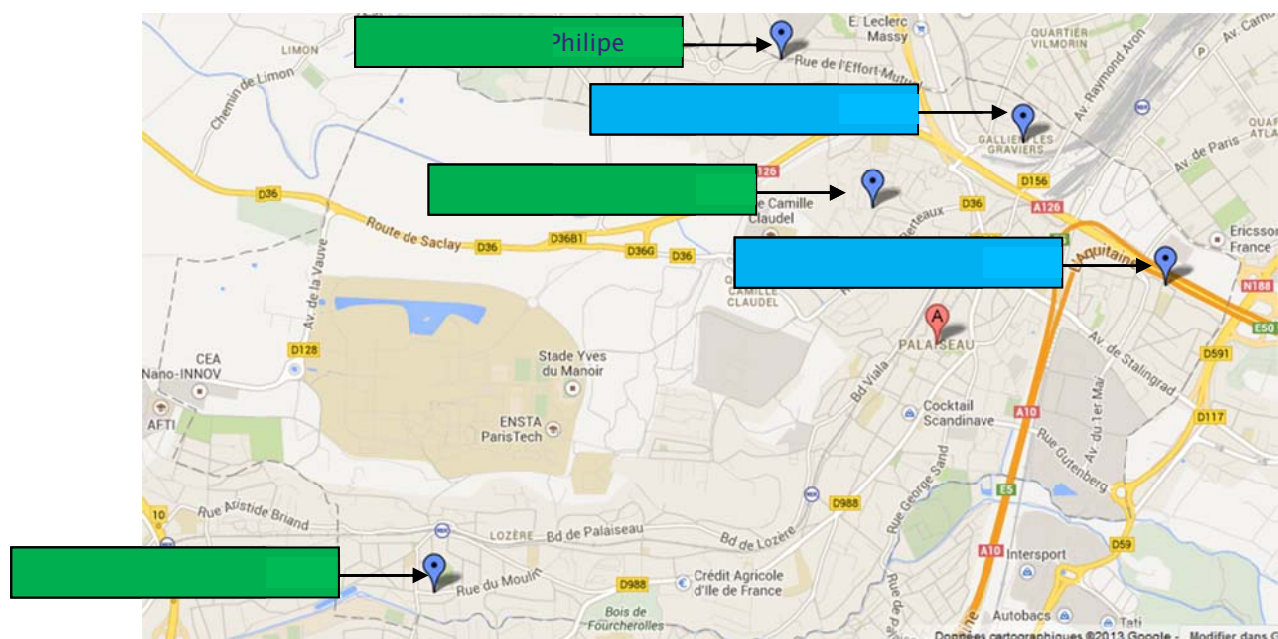
Nous avons sélectionné les actions qui s'adressent spécifiquement aux 16-18 ans.

- **Brevet de secourisme (15-26 ans)** : cette action, réalisée en partenariat avec les pompiers de l'Essonne, a pour but d'accompagner les jeunes dans le passage du brevet de secourisme. En 2012, elle a touché 17 jeunes.
- **Opération sac'ados (16-22 ans, portée par le CG)** : cette action consiste à accorder une subvention de 150€ pour un projet de voyage. En 2012, 45 jeunes Palaisiens en ont bénéficié
- **Jobs d'été municipaux (16-17 ans)** : cette action a pour objectif de former les jeunes à la recherche d'emploi (rédaction de lettres de motivation et de CV) en leur proposant des jobs d'été dans les services de la Ville. 68 jeunes sont retenus par an.
- **Pac'Emploi (dès 16 ans)** : cette action mobilise différents partenaires autour des outils de recherche d'emploi (organisation d'ateliers thématiques). Les ateliers ont touché 7 participants en 2012.
- **Initiation au baby-sitting (14-17 ans)** : cette action a pour objectif de former les jeunes au baby-sitting : relations avec l'enfant, accidents domestiques, premiers secours, recherche d'emploi, etc. 12 jeunes ont été formés en 2012.
- **Parcours d'orientation professionnelle (16-25 ans)** : portée par la mission locale, cette action accompagne les jeunes dans leur projet d'orientation et dans la recherche de métiers. 60 jeunes ont été reçus dans le cadre de cette action.
- **Les actions Bourse au BAFA et Bourse au permis de conduire** : ces actions concernent plutôt les plus de 18 ans mais elles peuvent également toucher des jeunes de 17 ou 18 ans.

Fréquentation du PIJ

- Nombre de demandes traitées en 2012 : 4036 (jobs d'été : 34% des demandes)

8.3 Equipements de proximité



Bleu : Centre social

Vert : Maisons de quartier

On trouve 5 équipements de proximité animés par 3 équipes de professionnels répartis sur le territoire.

- La maison de quartier Jacques Audiberti sur le quartier de Lozère
- La maison de quartier Gérard Philippe sur le quartier du Pileu et son « antenne » située dans la résidence des Larris pour le quartier du Plateau.
- L'Espace des Hautes Garennes pour le quartier Palaiseau Est et son « antenne » située dans la résidence Gallieni pour le quartier dit « Gallieni-Les Gravier ». Les Hautes Garennes et son antenne ont l'agrément « Centre Social » attribué par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les actions portées par ces structures s'orientent vers deux publics :

- Le public « jeune »
- Le public « famille »

La forme des actions proposées par les équipes des structures varie dans la forme et dans le contenu.

Temps d'accueil / d'ouverture organisés

- Atelier régulier à l'année
- Stage
- Atelier ou activité à la journée ou demi-journée
- Activités ponctuelles
- Sorties ou mini-séjours
- Événementiel (accueil de spectacle, repas...)
- Rendez-vous thématiques (parentalité, accompagnement administratifs)
- Mise à disposition de locaux pour des partenariats associatifs

- Accueil de rendez-vous formels et/ou institutionnels (conseils de quartier, réunions publiques...)

Temps d'accueil informels

Lors des créneaux d'ouverture des structures, tout habitant peut venir dans les structures, se renseigner, échanger ou tout simplement discuter avec les professionnels.

L'objectif des maisons de quartier et du centre social est de favoriser l'autonomie du public jeune, en essayant de sortir d'une logique de consommation et en l'accompagnant dans le portage et la réalisation de leurs projets. Le public reste majoritairement masculin.

Par des actions « hors les murs » et une présence physique et régulière dans les résidences, les équipes arrivent à tisser un lien social avec des publics (jeunes ou famille) qui ne fréquentent pas les structures.

Si chaque structure a son propre projet d'animation de maison, on constate de plus en plus de projets fédérateurs et portés par les trois équipes.

L'ouverture dans les prochains mois de «la maison des Larris», va amener au développement ou à la consolidation d'actions. Ce nouveau lieu, par sa configuration physique, ses horaires et son équipe, devrait être un lieu de proximité reconnu et d'accompagnement de projets pour tous les publics.

8.4 Diagnostic

Forces

- Les accueils de loisirs pour les 3-11 ans répondent bien aux besoins : centres en nombre suffisant, couverture complète dans le temps (mercredis, petites et grandes vacances), équipes d'animateurs bien formés et bien encadrés (réglementation respectée)
- Plusieurs structures municipales, réparties sur le territoire sont en position d'accueillir des jeunes : centre social, maisons de quartier, PJJ, Accueil Jeunes.

A surveiller

- Enfants (3-11 ans) : gestion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de la réduction de la journée du mercredi et du changement des modalités d'inscription, de la concertation avec les équipes éducatives des écoles.

Opportunités

- Changement des rythmes : opportunité de réviser et d'enrichir l'offre
- Projet éducatif territorial : c'est l'occasion de mettre en place une politique jeunesse concertée
- Mise en place de la coordination jeunesse en septembre 2013